

Cote du document:	EB 2008/95/R.42/Rev.1
Point de l'ordre du jour:	12 d)
Date:	16 décembre 2008
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F

Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du Président concernant des propositions de don au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI

Conseil d'administration — Quatre-vingt-quinzième session
Rome, 15-17 décembre 2008

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

Shantanu Mathur

Coordonnateur des dons

téléphone: +39 06 5459 2515

courriel: s.mathur@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Recommandation pour approbation	iii
Première partie – Introduction	1
Deuxième partie – Recommandation	3

Annexes

I. Élaboration, à l'intention des populations rurales pauvres, de dispositifs zoosanitaires novateurs et intégrés adaptés à des sites donnés	5
II. Recours à la veille et à l'alerte rapide pour réduire le risque de voir les rouilles du blé menacer les moyens de subsistance d'agriculteurs démunis	11
III. Donner aux petits agriculteurs les moyens d'agir sur les marchés	17
IV. Initiative régionale pour l'adaptation de la petite agriculture au changement climatique dans les îles de l'océan Indien	23
V. Soutien de PhytoTrade Africa 2009-2010 – association pour la commercialisation des produits naturels d'Afrique australe	29
VI. Programme d'appui au partenariat pour la gestion des connaissances en finance rurale – phase II	35

Sigles et acronymes

AFRACA	Association africaine de crédit rural et agricole
AgriCord	Réseau des agri-agences
BGRI	Borlaug Global Rust Initiative
CIMMYT	Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé
CIRDES	Centre international de recherche-développement sur l'élevage en zone subhumide
COI	Commission de l'océan Indien
ECART	European Consortium for Agricultural Research in the Tropics
ESFIM	Donner aux petits agriculteurs les moyens d'agir sur les marchés
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIPA	Fédération internationale des producteurs agricoles
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
ICARDA	Centre international de recherche agricole dans les zones arides
ICIPE	Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes
KGT	Kenya Gatsby Trust
NARES	Système national de recherche et de vulgarisation agricoles
NARS	Système national de recherche agricole
PANA	Programme d'action national d'adaptation au changement climatique
PATTEC	Campagne panafricaine d'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase
PLTA	Programme de lutte contre la trypanosomose africaine
PRPV	Programme régional de protection des végétaux dans l'océan Indien
SIG	Système d'information géographique

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver les recommandations relatives aux propositions de dons au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, telles qu'elles figurent au paragraphe 12.

Rapport du Président concernant des propositions de dons au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI

J'ai l'honneur de présenter le rapport et la recommandation ci-après concernant cinq propositions de dons en faveur de la recherche et de la formation agricoles menées par des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), d'un montant de 6,05 millions d'USD. En outre, j'ai l'honneur de soumettre une recommandation visant à modifier le bénéficiaire d'un don approuvé par le Conseil d'administration en septembre 2008.

Première partie – Introduction

1. Dans le présent rapport, il est recommandé au FIDA d'apporter un appui aux programmes de recherche et de formation menés par les centres internationaux ci-après ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA), Commission de l'océan Indien (COI) et PhytoTrade Africa.
2. Les documents relatifs aux dons soumis au Conseil d'administration pour approbation figurent en annexe au présent rapport:
 - i) Élaboration, à l'intention des populations rurales pauvres, de dispositifs zoonosanitaires novateurs et intégrés adaptés à des sites donnés
 - ii) Recours à la veille et à l'alerte rapide pour réduire le risque de voir les rouilles du blé menacer les moyens de subsistance d'agriculteurs démunis
 - iii) Donner aux petits agriculteurs les moyens d'agir sur les marchés (ESFIM)
 - iv) Initiative régionale pour l'adaptation de la petite agriculture au changement climatique dans les îles de l'océan Indien
 - v) Soutien de PhytoTrade Africa 2009-2010 – association pour la commercialisation des produits naturels d'Afrique australe
 - vi) Programme d'appui au partenariat pour la gestion des connaissances en finance rurale – phase II.
3. Les objectifs et la teneur des programmes considérés sont conformes à l'évolution des objectifs stratégiques du FIDA, ainsi qu'aux principes et critères régissant son programme de dons.
4. Les objectifs stratégiques primordiaux qui guident la politique du FIDA en matière de dons sont les suivants:
 - i) promouvoir des travaux de recherche utiles aux pauvres sur les approches novatrices et les options technologiques en vue de renforcer l'impact au niveau du terrain; et/ou
 - ii) renforcer les capacités utiles aux pauvres des institutions partenaires, y compris les organisations à assise communautaire et les ONG.
5. Découlant de ces objectifs et de ceux du Cadre stratégique du FIDA pour 2007-2010, les buts spécifiques de l'appui apporté par le FIDA sous forme de dons concernent: a) les groupes cibles du Fonds et les stratégies de sécurité alimentaire des ménages, plus particulièrement dans les régions reculées et les zones agro-écologiques marginalisées; b) les technologies fondées sur les systèmes de savoirs traditionnels locaux/autochtones, adaptées aux sexospécificités et de nature à renforcer et à diversifier le potentiel productif des systèmes agricoles pauvres en

ressources en améliorant la productivité en exploitation et hors exploitation et en s'attaquant aux entraves à la production; c) l'accès aux avoirs productifs (terre et eau, services financiers diversifiés en milieu rural, main-d'œuvre et technologie); d) la gestion durable et productive des ressources naturelles, qu'il s'agisse de leur utilisation ou de leur conservation; e) les mesures propres, tant au niveau local que national, à inciter les ruraux pauvres à accroître leur productivité et à réduire ainsi leur dépendance à l'égard des transferts; f) l'accès des petits producteurs primaires pauvres qui s'investissent dans de petites et moyennes entreprises et des chaînes de valeur rémunératrices à des marchés transparents et compétitifs d'intrants et de produits au service de ces producteurs; et g) un cadre institutionnel au sein duquel les institutions formelles et informelles, publiques et privées, locales et nationales peuvent dispenser des services aux populations économiquement vulnérables, en fonction de leur avantage comparatif. Dans ce cadre, le financement octroyé par le FIDA sous forme de dons vient en appui à des approches axées sur les filières produits dans un souci d'autociblage par les ruraux pauvres. Enfin, le programme de dons du FIDA encourage la création et la consolidation de réseaux destinés à la collecte et à la diffusion de savoirs utiles aux pauvres qui, à leur tour, aideront le Fonds à forger des liens stratégiques durables avec ses partenaires du développement et à démultiplier les effets de ses programmes de recherche et de renforcement des capacités financés au moyen de dons.

6. Les dons proposés dans le présent document s'inscrivent dans les objectifs stratégiques cités plus haut.
7. Le programme de la FAO relatif à l'élaboration, à l'intention des populations rurales pauvres, de dispositifs zoosanitaires novateurs et intégrés adaptés à des sites donnés répond aux objectifs stratégiques a), b), et e) par l'amélioration des connaissances et compétences dont disposent les petits agriculteurs pour gérer et maîtriser les risques liés aux grandes maladies, améliorer la productivité de leurs activités d'élevage – ce qui est un moyen efficace de réduction de la pauvreté – accroître la sécurité alimentaire et réduire la vulnérabilité des communautés rurales pauvres. Son approche novatrice de l'élaboration de dispositifs zoosanitaires globaux adaptés aux conditions locales, ainsi que l'établissement de partenariats public-privé et les mesures de valorisation des ressources humaines qu'il tendra à promouvoir sont autant d'instruments supplémentaires qui concourent à la soutenabilité de ses composantes.
8. Le programme de la FAO visant le recours à la veille et à l'alerte rapide pour réduire le risque de voir les rouilles du blé menacer les moyens de subsistance d'agriculteurs démunis répond à l'objectif stratégique a) en contribuant à la protection de la production de blé; à l'objectif b) en donnant accès à des variétés de blé résistant à la rouille; à l'objectif d) en soutenant le recours à du matériel génétique traditionnel du blé qui sera protégé et utilisé dans le cadre de programmes de sélection végétale afin de renforcer la résistance à la rouille; et à l'objectif g) en mettant en place un réseau d'organisations et de personnes, dont des agriculteurs, dans le cadre de systèmes de veille et d'alerte rapide devant permettre de combattre la rouille du blé.
9. Le programme de la FIPA destiné à donner aux petits agriculteurs les moyens d'agir sur les marchés répond aux objectifs stratégiques e), f) et g) puisqu'il vise essentiellement à renforcer la capacité des organisations d'agriculteurs à contribuer à des initiatives politiques et institutionnelles tendant à accroître la participation des petits exploitants aux marchés agricoles. Il prévoit la définition d'un programme de défense des intérêts des organisations représentatives ayant pour but l'adoption de politiques propres à améliorer l'accès des petits agriculteurs aux marchés et la présentation de propositions visant à changer les éléments clés de l'environnement institutionnel.

10. L'Initiative régionale de la COI pour l'adaptation de la petite agriculture au changement climatique dans les îles de l'océan Indien traite plusieurs domaines qui sont au cœur du Cadre stratégique. Il s'agit notamment du renforcement des réseaux régionaux pertinents qui assurent une formation technique en matière d'agriculture de conservation et de transformation et de la mise en place du cadre de concertation – le tout en vue de donner aux parties prenantes les moyens de faire face aux effets néfastes du changement climatique.
11. Les travaux de PhytoTrade Africa vont dans le sens des objectifs stratégiques de la politique en matière de dons a) en créant une architecture institutionnelle novatrice (en l'occurrence, une association privée de commercialisation dont la finalité est favorable aux pauvres) pour mettre les populations rurales pauvres en contact avec les marchés; b) en facilitant l'établissement de partenariats entre les populations rurales pauvres et le secteur privé, et en donnant ainsi aux pauvres les moyens de participer aux processus commerciaux; et c) en autonomisant les populations rurales pauvres et en leur donnant les possibilités dont elles ont besoin grâce à une commercialisation des produits naturels qui favorise intrinsèquement les petits récoltants pauvres par rapport aux gros producteurs commerciaux.

Deuxième partie – Recommandation

12. Je recommande que le Conseil d'administration approuve les dons proposés en adoptant les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie l'élaboration, à l'intention de populations rurales pauvres, de dispositifs zoosanitaires novateurs et intégrés adaptés à des sites donnés, accordera un don ne dépassant pas un million six cent mille dollars des États-Unis (1 600 000 USD) à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture/Programme de lutte contre la trypanosomose africaine à l'appui d'un programme de quatre ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le recours à la veille et à l'alerte rapide pour réduire le risque de voir les rouilles du blé menacer les moyens de subsistance d'agriculteurs démunis, accordera un don ne dépassant pas un million cinq cent mille dollars des États-Unis (1 500 000 USD) à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie les dispositions destinées à donner aux petits agriculteurs les moyens d'agir sur les marchés (ESFIM), accordera un don ne dépassant pas un million de dollars des États-Unis (1 000 000 USD) à la Fédération internationale des producteurs agricoles à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie l'initiative régionale pour l'adaptation de la petite agriculture au changement climatique dans les îles de l'océan Indien, accordera un don ne dépassant pas sept cent cinquante mille dollars des États-Unis (750 000 USD) à la Commission de l'océan Indien à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le soutien de PhytoTrade Africa 2009-2010 – l'association pour la commercialisation des

produits naturels d'Afrique australe –, accordera un don ne dépassant pas un million deux cent mille dollars des États-Unis (1 200 000 USD) à PhytoTrade Africa, à l'appui d'un programme de deux ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le bénéficiaire du don approuvé en septembre 2008 par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-quatorzième session dans le but de financer en partie le programme d'appui au partenariat pour la gestion des connaissances en finance rurale – phase II n'est plus le Kenya Gatsby Trust mais l'Association africaine de crédit rural et agricole.

Le Président
Lennart Båge

Élaboration, à l'intention des populations rurales pauvres, de dispositifs zosanitaires novateurs et intégrés adaptés à des sites donnés.

I. Contexte

1. Les animaux d'élevage font partie des moyens de subsistance d'environ 70% des populations pauvres de la planète, subvenant aux besoins des paysans, des consommateurs, des négociants et des travailleurs agricoles dans l'ensemble du monde en développement. Les produits de l'élevage font l'objet d'une plus forte demande de la part des populations croissantes des pays en développement, particulièrement en Afrique, ce qui ouvre de nouveaux débouchés aux paysans pauvres des zones rurales (70% des populations rurales pauvres tablent sur l'agro-élevage pour assurer leur subsistance). Le succès des efforts d'accroissement de la productivité des petits agriculteurs se traduit par des améliorations de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des revenus des ménages, et ainsi par une réduction de la pauvreté. Toutefois, dans de vastes zones de l'Afrique subsaharienne, les maladies du bétail compromettent fortement l'accroissement et la pérennité de la production animale dans les petites exploitations.

II. Justification et pertinence pour le FIDA

2. Les maladies animales limitent considérablement les activités pastorales des petits éleveurs de l'Afrique subsaharienne, sans que la communauté mondiale leur accorde l'attention qu'elles méritent. Les affections importantes qui nuisent à la productivité de l'élevage comprennent les maladies transmises par les tiques, la trypanosomose transmise par la mouche tsé-tsé, le parasitisme gastro-intestinal et les maladies provoquées par les piqûres d'insectes (moustiques). Les pertes annuelles auxquelles elles donnent lieu dans le monde vont de 3 milliards d'USD pour le parasitisme gastro-intestinal à quelque 4,5 milliards d'USD pour la trypanosomose et à 20 milliards d'USD pour les maladies transmises par les tiques.
3. Sept pays de deux régions d'Afrique ont été retenus dans le cadre du programme: en Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso et le Ghana; en Afrique de l'Est, le Burundi, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya et le Rwanda. Les critères et principes directeurs suivis pour classer ces pays par ordre de priorité eu égard à l'agriculture durable et au développement rural sont a) la gravité de l'impact des maladies du bétail, b) la nécessité d'intervenir induite par les communautés locales et les gouvernements nationaux, c) les possibilités de réduire la pauvreté liées à la lutte contre les maladies du bétail et à l'amélioration de la sécurité alimentaire, d) les résultats socioéconomiques escomptés et e) la soutenabilité potentielle. Les liens avec des programmes en cours financés par le FIDA et susceptibles de tirer bénéfice du don ont constitué un autre critère de classement pris en compte.
4. Le renforcement des capacités fait partie intégrante du programme proposé. Celui-ci accroîtra la capacité des agriculteurs et de leurs associations à gérer les maladies du bétail et à lutter contre elles, ce qui se traduira par une productivité améliorée de l'élevage, par une élévation des niveaux nutritionnels parmi les ménages ruraux et par des possibilités accrues d'accès aux marchés. La promotion de partenariats public-privé et les activités prévues de valorisation des ressources humaines concourent elles aussi à la soutenabilité des activités du programme.

5. L'absence de synergie active, l'inadaptation des technologies utilisées aux systèmes de production les plus répandus, l'attention insuffisante accordée aux besoins et aux possibilités des communautés locales, le manque de directives appropriées et la capacité limitée des éleveurs à mettre en place et utiliser des dispositifs de santé et de production animales restent des obstacles à la conduite de l'élevage, ainsi qu'à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des sources de revenus des ménages. Le don du FIDA i) permettra de fournir des ressources pour l'élaboration de dispositifs zoosanitaires adaptés aux conditions locales et destinés à combattre les maladies ayant le plus fort impact économique, à favoriser une meilleure nutrition animale et à diversifier les systèmes de production animale afin d'améliorer les moyens de subsistance; ii) subviendra à l'établissement de nouvelles directives relatives à l'investissement en faveur de technologies et stratégies novatrices de maîtrise et de réduction de l'incidence des maladies, en les optimisant de manière à les faire adopter par toutes les parties prenantes; iii) renforcera les capacités des communautés, des systèmes nationaux de recherche et de vulgarisation agricoles (NARES) et des services vétérinaires en matière d'application, d'évaluation et de fourniture de technologies; iv) apportera l'appui au renforcement des capacités dont ont besoin les pays participant à l'initiative liée à la campagne panafricaine d'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase (PATTEC); et v) servira de catalyseur pour l'appui d'autres donateurs à l'élaboration à plus grande échelle de dispositifs zoosanitaires complets de ce type en permettant une diffusion plus large dans le cadre de différents systèmes de production. Les principaux bénéficiaires du don proposé seront les petits exploitants et éleveurs pauvres (y compris les femmes) vivant en zone rurale, les organisations paysannes, les prestataires de services de recherche et de vulgarisation participant à des projets financés par le FIDA, les NARES et les ONG. En outre, la stratégie de mise en œuvre prévoira que des informations sur les activités permises par le don, ainsi que sur les résultats et produits qui en seront issus, soient communiquées aux partenaires du FIDA au niveau régional grâce au réseau FIDAFRIQUE, qui bénéficie du soutien du Fonds.

III. Le programme proposé

6. Le but général du programme est d'élaborer des dispositifs zoosanitaires globaux devant permettre de gérer et de maîtriser les contraintes/risques liés aux maladies du bétail afin d'améliorer la production animale, d'offrir de plus grandes possibilités de développement rural, d'accroître la sécurité alimentaire et de réduire la pauvreté.
7. Le programme durera quatre ans et comportera six grandes composantes:
- i) Élaboration, en partenariat avec les bénéficiaires directs (par exemple, agriculteurs et leurs associations, NARES), de dispositifs globaux adaptés à des sites donnés afin de faire baisser l'incidence des maladies, d'accroître la sécurité alimentaire et de réduire la pauvreté;
 - ii) Renforcement de la capacité des agriculteurs, de leurs associations et des NARES à formuler, mettre à disposition et appliquer des dispositifs de santé et de production animale, en fonction des différents systèmes de production et secteurs agro-écologiques auxquels ils sont destinés;
 - iii) Établissement de liens et de partenariats stratégiques avec des programmes d'agro-élevage et de développement rural bénéficiant de l'appui du FIDA, en vue de renforcer l'impact des activités menées dans leur cadre;
 - iv) Création de réseaux axés sur le renforcement institutionnel (y compris la collaboration public-privé), sur une plus forte appropriation des produits et des programmes au niveau local, sur l'échange et la diffusion de données utiles, et sur un retour d'information permettant

de déterminer la suite de l'action entreprise et d'influer sur les politiques publiques;

- v) Évaluation des technologies et stratégies existantes de lutte contre les maladies vectorielles et à transmission vectorielle et autres maladies animales en vue d'établir et d'affiner des directives concernant les investissements futurs; et
- vi) Collaboration internationale et intersectorielle suivie grâce à l'établissement de liens avec des programmes financés par le FIDA et à la création de réseaux pour le renforcement institutionnel.

IV. Résultats et avantages escomptés

8. Les résultats et avantages escomptés sont les suivants:

- i) Élaboration, expérimentation et évaluation participatives de dispositifs zosanitaires globaux adaptés à des sites donnés dans des zones choisies à l'intérieur de plusieurs pays, ainsi que dans différents systèmes de production et secteurs agro-écologiques, en vue de leur adoption et de leur plus large diffusion;
- ii) Renforcement de la capacité des bénéficiaires principaux (agriculteurs, associations d'éleveurs, femmes et autres groupes défavorisés) et des NARES à mettre en œuvre et à appliquer durablement des prototypes de dispositifs zosanitaires novateurs;
- iii) Renforcement de la capacité des pays participant à l'initiative PATTEC à mieux en réaliser les objectifs;
- iv) Établissement de liens et de synergies efficaces avec des programmes de développement rural financés par le FIDA en Afrique de l'Ouest et de l'Est, et amélioration de la santé animale, de la productivité de l'élevage et de l'impact dans les zones cibles;
- v) Création d'un réseau de parties prenantes au programme afin de donner aux pauvres les moyens de participer aux processus de prise de décisions de politique générale;
- vi) Appropriation, à l'échelon local, des résultats du programme par les agriculteurs et les NARES; et
- vii) Élaboration de nouvelles directives devant aider le FIDA dans le choix de ses investissements futurs.

9. Les avantages escomptés de ce qui précède sont les suivants:

- i) meilleure maîtrise des contraintes/risques liés aux maladies animales, ce qui a des conséquences positives sur la santé du bétail et la productivité de l'élevage et, par là, donne des possibilités accrues de développement rural, améliore la sécurité alimentaire et réduit la pauvreté;
- ii) net renforcement de l'impact d'autres programmes financés par le FIDA grâce à la synergie avec le programme considéré;
- iii) renforcement et diversification du potentiel productif des systèmes agricoles pauvres en ressources faisant partie de systèmes d'élevage différents, au profit direct des pasteurs, producteurs laitiers et petits éleveurs, avec notamment une productivité accrue de l'élevage dans des régions sortant d'un conflit (par exemple, en Érythrée);
- iv) nouveaux cadre/possibilités d'action de nature à inciter les populations rurales pauvres à atteindre de plus hauts niveaux de productivité; et

- v) renforcement des capacités pour plus de 1 000 bénéficiaires principaux, membres des NARES et personnes travaillant dans le cadre de programmes financés par le FIDA, ce qui, avec les approches participatives et soucieuses de la parité hommes-femmes suivies dans le programme considéré, garantira l'appropriation des résultats et facilitera l'élargissement à d'autres régions et l'application à plus grande échelle avec le secteur privé.

V. Modalités d'exécution

10. Le don sera mis en œuvre et coordonné par la FAO pour le compte du secrétariat du programme de lutte contre la trypanosomose africaine (PLTA). L'exécution au niveau du programme sera assurée par les institutions partenaires (PATTEC, Centre international de recherche-développement sur l'élevage en zone subhumide (CIRDES) en Afrique de l'Ouest, Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE) en Afrique de l'Est), ce qui garantira la participation des populations rurales pauvres et d'autres parties prenantes – et par là un meilleur impact des technologies employées – et facilitera l'implication du personnel des programmes financés par le FIDA dans les régions visées. L'ICIPE et le CIRDES sont des organismes de recherche bien implantés en Afrique et ayant une grande expérience de l'élaboration de technologies de lutte intégrée contre les maladies et leurs vecteurs sur ce continent. Le coordonnateur du programme sera installé dans les locaux de l'ICIPE. Des liens et une collaboration stratégiques seront établis avec certains programmes financés par le FIDA. Dans la phase initiale de l'exécution, les activités seront centrées sur les maladies ayant un fort impact économique. Des questions clés de politique générale seront mises en évidence de manière à favoriser – en créant aussi un environnement institutionnel propice – la conduite d'actions techniques. Les rôles et responsabilités des parties prenantes seront attribués selon les règles de l'avantage comparatif et de la complémentarité. Des programmes de formation porteront sur les déficits/besoins de qualifications préalablement recensés. Les activités de formation locales, nationales et régionales, de même que le soutien/suivi technique (assuré dans le cadre de l'assistance régulière de la FAO aux États membres) par l'organisation de services de consultants, d'ateliers et de réunions techniques, constitueront des éléments importants pour la soutenabilité et la stratégie de sortie.
11. Le PLTA organisera des réunions annuelles du comité de pilotage du projet (CPP), au cours desquelles les résultats seront passés en revue et les plans de travail et budgets annuels examinés et approuvés. Le CPP sera composé de membres du PLTA, du coordonnateur du programme, de représentants du FIDA venant de la Division consultative technique, de la Division Afrique de l'Ouest et du Centre et de la Division Afrique orientale et australe, ainsi que, sur invitation, des responsables de programmes appropriés financés par le FIDA. Les réunions annuelles du comité de programme du PLTA et des coordonnateurs de son groupe consultatif serviront de cadre de discussion technique pour l'évaluation du programme, dont la qualité des résultats pourra ainsi être contrôlée. Le FIDA est membre du comité de programme du PLTA, ce qui lui permettra de procéder à la planification et à l'examen annuels des activités financées par le don proposé.
12. La FAO, en collaboration avec le coordonnateur du programme à l'ICIPE – et en contact étroit avec le CIRDES, la PATTEC et les unités de suivi-évaluation constituées dans le cadre des programmes participants financés par le FIDA – établira et mettra en œuvre un système de suivi participatif et axé sur l'impact, prévoyant un retour d'information à partir du personnel du programme et des parties prenantes. Les études de cas, données et résultats seront dûment recueillis. Des rapports scientifiques et techniques, y compris sous forme de publications, seront produits et communiqués au FIDA et aux institutions partenaires en version électronique et/ou en version imprimée. Les études de cas,

rapports et éléments de savoir produits au cours du programme seront rassemblés et harmonisés en vue de la publication de fiches de conseil technique, communiquées et diffusées via FIDAFRIQUE, afin de mieux sensibiliser le public au programme et d'en plaider plus largement la cause.

13. La FAO, en tant que bénéficiaire du don, sera chargée d'établir les rapports techniques et financiers annuels. Le système d'information du PLTA, qui comporte un site web¹, des bulletins d'information ainsi que des documents techniques et scientifiques, constitue une plateforme internationale et une importante source d'informations pour les programmes appuyés par le FIDA. Des plans de travail annuels seront établis par l'unité de gestion du programme, en collaboration étroite avec le personnel de certains programmes financés par le FIDA et d'autres parties prenantes. Ces plans de travail fixent des indicateurs assortis d'échéances précises afin qu'il soit possible de mesurer la progression du programme. Les plans de travail, les budgets ainsi qu'un rapport d'ensemble sur l'exécution du programme seront soumis au comité de pilotage pour approbation provisoire avant d'être présentés au FIDA pour approbation définitive. Un rapport final sera communiqué au FIDA trois mois après la date d'achèvement.

VI. Coût et financement indicatifs du programme

14. Le coût total du programme est estimé à 3,6 millions d'USD. Le FIDA fournira 1,6 million d'USD. Les autres partenaires (fonds fiduciaire Japon/Nations Unies, Organisation mondiale de la santé, Agence internationale de l'énergie atomique, Fédération internationale pour la santé animale, ICIPE et CIRDES) apporteront un cofinancement supplémentaire de 2,0 millions d'USD (voir tableau ci-dessous). Les partenaires de cofinancement de la FAO/PLTA, dont l'ICIPE, le CIRDES, la PATTEC et le secteur privé (Fédération internationale pour la santé animale), ont pris un engagement à long terme à l'égard du programme, assurant ainsi la continuité et la soutenabilité des activités.

Récapitulatif du budget et du plan de financement

(en dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>FIDA</i>	<i>Cofinancement^a</i>
1. Cadres	220 000 ^b	180 000
2. Consultants	80 000	420 000
3. Contrats ^c	680 000	185 000
4. Voyages	85 000	150 000
5. Formation	260 000	180 000
6. Équipement	70 000	650 000
7. Services d'appui technique	20 000	35 000
Total partiel	1 415 000	1 800 000
Dépenses d'appui	185 000	234 000
Total	1 600 000	2 034 000
Total général		3 634 000

^a Fonds fiduciaire gouvernement japonais/Nations Unies: 1,712 million d'USD; Organisation mondiale de la santé: 62 000 USD; Agence internationale de l'énergie atomique: 80 000 USD; secteur privé (Fédération internationale pour la santé animale): 80 000 USD; ICIPE: 50 000 USD; et CIRDES: 50 000 USD.

^b Du personnel international sera engagé pour la période initiale de deux ans, avec recours dans ce cas à la contribution financière du FIDA. La poursuite de l'assistance technique fournie par des cadres sera assurée par des services réguliers de consultants internationaux, régionaux et nationaux, des experts nationaux, du personnel national formé et des réunions et ateliers techniques internationaux et interrégionaux.

^c ICIPE: 335 000 USD; CIRDES: 140 000 USD; et PATTEC: 400 000 USD (à raison de 200 000 USD pour les contrats de recherche et de 200 000 USD pour la formation). Étant donné la longueur et la grande qualité de l'expérience de l'ICIPE et du CIRDES en matière de recherche, de formation/valorisation des ressources humaines, ces deux instituts serviront de centre de référence pour les contrats de recherche et la formation, en partenariat avec la PATTEC.

¹ <http://www.fao.org/ag/againfo/programmes/fr/paat/home/html>

Results-based logical framework

	Objectives-hierarchy	Objectively verifiable indicators	Means of verification	Risks/Assumptions
Goal	Improve livestock production, food security and alleviate poverty through control of animal disease constraints/risks	(i) Programme implemented, innovative animal health packages developed. (ii) Animal disease burden reduced, animal production increase. (iii) Rural poverty reduced.	(i) Documentation on new packages available, including documentation on animal health and production. (ii) Impact on rural poor that benefited from programme (poverty analysis)	(i) Governmental institutions support and promote developed strategies. (ii) Improved livestock health and production interventions included in the National Poverty Reduction Strategies of targeted countries / communities.
Objectives	(i) Develop holistic animal health packages for improved disease control. (ii) Enhance capacity of farmers and NARES in formulation, delivery animal health and production packages in different production systems. (iii) Establish strategic links and partnerships with IFAD lending programmes dealing with livestock development. (iv) Establish networks for institutional strengthening, including public-private sector collaboration, information exchange and dissemination, and influencing policy.	(i) Technologies and methods validated. (ii) Rural communities and NARES empowered. (iii) Linkages with IFAD programme established. (iv) Participation of private sector enhanced and networks established and used by stakeholders. (v) Developed technologies and methods included in the new policy for sustained livestock development.	(i) Documentation on livestock keepers trained and using new packages. (ii) Programme documents and reports. (iii) National animal health and production statistics.	(i) Presence of civil disturbance and/or unforeseen natural disasters. (ii) Failure to reach agreement among and between stakeholders. (iii) Inadequate technical level of national staff. (iv) Competition between national institutions and between interested countries instead of cooperation. (v) Language and cultural barriers between stakeholders. (vi) Delay in allocation of national staff to programme activities.
Outputs	(i) Holistic site specific animal health packages developed and evaluated in participatory approach. (ii) Guidelines for investments in innovative technologies and strategies for control of animal diseases developed and adopted by stakeholders. (iii) Capacity of primary beneficiaries and NARES strengthened. (v) Animal health and production improved, stakeholders networked and empowered in policy decision making and technology skills. (vi) Exchange and dissemination of information among stakeholders improved and sustained and Involvement of private sector enhanced.	(i) Efficacy of new packages in improving animal health and production. (ii) Favourable assessment by farmers and NARES of proposed packages. (iii) Number of farmers, farmers' associations and NARES staff trained, involved and adopting developed packages. (iv) Linkages with IFAD loan programmes effective. (v) Number of farmers, farmers' associations and NARES networked and linked with the private sector. (vi) Effective contribution of private sector to programme goal	(i) Documentation on technologies developed. (ii) Technical Advisory Notes produced and shared and disseminated through FIDAfrigue. (iii) Analysis of impact of developed animal health packages. (iv) Reports on training courses/workshops held. (v) Independent evaluation by development programmes, NARES and stakeholders appraisal. (vi) Contribution of private sector to programme activities. (vii) Programme reports.	(i) Willing of national institutions to collaborate with the programme. (ii) Stability in political conditions. (iii) No major natural disasters occur during programme life cycle. (iv) Favourable national, regional policy for livestock-agriculture development. (v) Willingness of private sector to collaborate with programme activities.
Key Activities	(i) Development of innovative packages for enhanced, sustainable animal health and production management. (ii) Enhancing capacity of farmers and NARES through training. (iii) Establishing strategic linkages with IFAD lending programmes. (iv) Creation of institutional and stakeholders networks for strengthening and empowering participation of beneficiaries, facilitating information dissemination and delivery of programme outputs.	(i) Professional, scientific / technical and support staff. (ii) Vehicles, field and laboratory equipment (consumable and non-consumable). (iii) Training facilities and equipment. (iv) Office space and office equipment. (v) Operational expenditures and logistics costs.	(i) Reports on rate of implementation (technical / scientific and financial) of programme activities. (ii) Analysis of developed technologies for disease control accomplished. (iii) Number of trials undertaken and results documented. (iv) Reports on training cases. (v) Innovative packages replicated. (vi) Guidelines for future investments produced.	(i) Acceptance by Govts and stakeholders to actively participate in programme activities. (ii) Existence and enforcement of government(s) policy promoting livestock and public-private sector partnership. (iii) No competitive public/private interventions take place. (iv) Political environment conducive to training, implementation of, and support to new packages.

Recours à la veille et à l'alerte rapide pour réduire le risque de voir les rouilles du blé menacer les moyens de subsistance d'agriculteurs démunis

I. Contexte

1. Les rouilles sont parmi les maladies les plus importantes du blé. Des baisses de rendement des cultures de 10 à 60% ont souvent été enregistrées. Les trois formes les plus communes de rouilles du blé (rouille des tiges ou rouille noire, rouille striée ou rouille jaune et rouille des feuilles ou rouille brune) sont présentes dans toutes les parties du monde où l'on cultive du blé. Les rouilles sont considérées comme le principal obstacle biotique à la production durable de blé, du fait de leur aptitude à se muer rapidement en races virulentes et à être transportées par le vent sur de grandes distances.
2. Dans les années 1980 et 1990, le monde a été frappé par de grandes épidémies de rouille jaune consécutives à l'apparition d'une souche virulente détruisant le gène baptisé Yr9 qui assurait une résistance à de nombreuses variétés de blé. Cette souche s'est propagée de l'Afrique de l'Est (où elle a pris naissance) au Yémen dans un premier temps, puis au Proche-Orient et ensuite à l'Asie centrale, au Pakistan et à l'Inde, provoquant des pertes de récolte qui se sont chiffrées à plusieurs centaines de millions de dollars des Etats-Unis et ont porté atteinte aux moyens de subsistance de millions d'agriculteurs pauvres.
3. Pendant des siècles, la rouille des tiges a été redoutée dans de nombreuses régions productrices de blé du monde, car elle peut réduire une culture de blé apparemment saine en un amas de tiges noircies et brisées et de grains flétris. Des épidémies spectaculaires ont touché l'Australie dans les années 1940 et les Etats-Unis d'Amérique au début des années 1950, infligeant d'énormes pertes financières aux agriculteurs. Depuis lors, et en dépit du retour d'épidémies localisées, la rouille des tiges est en grande partie maîtrisée sur la planète grâce à la mise au point par Norman Borlaug de variétés résistantes, d'abord dans le cadre du programme de la Fondation Rockefeller au Mexique, puis dans celui du Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT).
4. En 1999, une nouvelle souche virulente de rouille des tiges a été découverte en Afrique de l'Est et baptisée Ug99. Le nouvel agent pathogène peut venir à bout de la plupart des gènes de résistance des variétés modernes de blé, rendant ainsi extrêmement vulnérables plus de 80% de l'ensemble des variétés cultivées dans les pays en développement. La souche Ug99 a été identifiée pour la première fois en Ouganda et au Kenya et s'est ensuite déplacée vers l'Éthiopie. En 2006, elle se trouvait au Soudan (sans que le gouvernement l'annonce officiellement), avant d'être repérée au Yémen (2007) et plus récemment en Iran (2008). D'après l'expérience que l'on a de la rouille jaune et les enregistrements des mouvements des vents, on peut considérer que sa propagation vers l'ouest, le centre et le sud de l'Asie n'est qu'une question de temps.
5. L'impact potentiel d'Ug99 est particulièrement grave dans les régions de culture du blé du Proche-Orient et d'Asie centrale et méridionale, où, globalement, plus de 40 millions d'hectares sont emblavés. Dans ces régions, le blé est une culture vivrière de base, qui fournit 40% environ de l'apport calorique par habitant, en tenant une place particulièrement importante dans le régime alimentaire des consommateurs les plus pauvres. Actuellement, la production de blé ne répond qu'à un peu plus de la moitié de la demande intérieure dans la région, d'où la nécessité d'importations annuelles substantielles pour combler les déficits. Toute perte notable de production de blé alourdirait encore le coût des importations, ce qui, s'ajoutant aux prix déjà élevés des aliments de base, viendrait menacer la

- sécurité alimentaire de millions de consommateurs pauvres. En outre, la production de blé est une source majeure de revenu pour une large proportion des petits exploitants de la région, dont les moyens de subsistance sont actuellement mis en danger par l'Ug99, d'autant plus que l'emploi de variétés résistantes est pour eux le seul moyen abordable de combattre les rouilles du blé.
6. Les épidémies de rouille Ug99 survenues en Éthiopie et au Kenya et le fait que les essais pratiqués au Kenya sur les variétés de blé cultivées à l'échelle internationale ont confirmé la vulnérabilité de la plupart d'entre elles à l'Ug99 ont incité le CIMMYT et le Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA) à lancer ensemble la Global Rust Initiative (GRI). Devant l'extension de la maladie au Soudan et au Yémen, l'Université Cornell (New York) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) se sont jointes à cette initiative, rebaptisée à cette occasion «Borlaug Global Rust Initiative» (BGRI) en témoignage de gratitude pour les encouragements prodigués par ce grand obtenteur lauréat du prix Nobel.
 7. Le programme mondial sur la rouille du blé, lancé récemment par la FAO, vient compléter les activités liées à la recherche que mène la BGRI. Ce nouveau programme mondial met à profit l'avantage comparatif que procure à la FAO son expérience des dimensions internationales du phénomène des ravageurs transfrontières – ce qui fait de lui un cadre neutre d'échange d'informations – ainsi que ses liens avec les communautés rurales locales, les gouvernements nationaux, les organes régionaux, les instituts internationaux de recherche-développement dans le secteur agricole et la communauté des donateurs. Ses activités le mettent la plupart du temps en rapport avec les gouvernements nationaux et sont axées sur l'appui à l'établissement de plans de secours, la surveillance coordonnée, les systèmes semenciers et le partage d'informations. La BGRI et le programme mondial sur la rouille du blé envisagent tous deux la constitution et le renouvellement continu d'un portefeuille de projets de recherche-développement destinés à faire systématiquement disparaître l'Ug99 et les autres rouilles du blé de la surface du globe.

II. Justification et pertinence pour le FIDA

8. Le programme aura pour effet de protéger les moyens de subsistance des petits cultivateurs de blé par la réduction directe des risques et la prévention des pertes de rendement. Il aidera en outre des programmes de recherche et services phytosanitaires nationaux à améliorer leurs capacités de surveillance, en réduisant ainsi les risques d'épidémie, et il apportera un appui aux acteurs nationaux en les faisant entrer dans un système régional et mondial de gestion des savoirs visant la lutte raisonnée contre les rouilles du blé et l'amélioration du blé en général.
9. Le programme va dans le sens de l'objectif stratégique du FIDA consistant à faire en sorte qu'au niveau national, les pauvres, hommes et femmes, aient un accès amélioré et durable à de meilleures technologies agricoles et à des services de production efficaces qui leur permettent d'accroître leur productivité. Il porte également sur les six principes d'action du FIDA, particulièrement ceux qui ont trait au ciblage des populations pauvres et défavorisées, à l'innovation, à l'apprentissage et à l'application à plus grande échelle ainsi qu'à l'établissement de partenariats efficaces avec les acteurs nationaux et internationaux. Le programme soutient également des approches novatrices de l'emploi des techniques de surveillance des maladies sur le terrain s'accompagnant de l'analyse des races des pathogènes, de l'examen de données météorologiques détaillées et de la consultation de cartes de la répartition des cultures de blé établies grâce à des systèmes d'information géographique (SIG), afin de venir à l'appui des décisions relatives aux politiques. Les partenariats entre la FAO, l'ICARDA, le CIMMYT et les systèmes nationaux de recherche agricole (NARS) permettront d'améliorer la coordination régionale et mondiale. Les synergies nationales seront renforcées par

la constitution d'équipes de surveillance pluridisciplinaires et pluri-institutionnelles où seront représentés les services phytosanitaires et les instituts de recherche agricole et qui recevront l'appui des responsables de l'élaboration des politiques. Le programme assure une collaboration étroite entre équipes nationales bien formées grâce à l'échange d'informations et d'expériences aux niveaux régional et international. Le programme suivra les grandes approches décrites ci-après.

III. Le programme proposé

10. Le programme couvre la surveillance et le suivi des rouilles du blé, y compris l'analyse des races des pathogènes et le suivi de l'évolution de la virulence, ainsi que l'extension de ces activités à l'alerte rapide. Il prévoit également la valorisation des ressources humaines et le renforcement des infrastructures, de même qu'un appui à la multiplication des semences de variétés résistantes. Il est axé en priorité sur les pays déjà attaqués par l'Ug99 ou ceux qui en sont immédiatement menacés. Des activités d'une importance vitale sont menées dans le cadre de la BGRI au sujet de méthodes accélérées de sélection et d'essai variétal, le programme mondial sur la rouille du blé concentrant quant à lui ses efforts sur l'appui à la formulation de politiques pour la préparation et le partage d'informations au niveau national. La BGRI et le programme mondial sur la rouille du blé axent aussi leur attention sur la surveillance, l'alerte rapide et la multiplication des semences, considérées comme des éléments essentiels d'une gestion mondiale de la crise de l'Ug99. Les activités de la BGRI et du programme mondial sur la rouille du blé sont financées à partir des budgets de base de la FAO, de l'ICARDA, du CIMMYT et des NARS qui y collaborent. Parmi les autres sources de financement, on peut citer de grands pays producteurs de blé (Australie, Canada, Inde et États-Unis), les fonds fiduciaires espagnol et italien, le Fonds arabe de développement économique et social et l'Université Cornell (à l'aide de fonds provenant de la Fondation Bill & Melinda Gates).
11. **Groupe cible.** Les bénéficiaires directs du programme sont les cultivateurs de blé les plus pauvres de certains pays de l'Afrique de l'Est et de l'Asie de l'Ouest, qui tireront profit de la réduction des risques d'épidémies de rouille et des pertes de rendement qui en résultent. Cette catégorie d'agriculteurs table sur la plantation de variétés de blé résistantes et, selon toute vraisemblance, n'a pas les moyens de se procurer des produits agrochimiques de lutte contre les rouilles.
12. **But.** Le but général du programme est de réduire le risque de voir les rouilles du blé provoquer des pertes de récolte et menacer les moyens de subsistance des agriculteurs démunis dans l'Afrique du Nord-Est et de l'Asie de l'Ouest.
13. **Objectifs.** Il y a deux objectifs principaux: mettre en place un système efficace de veille et d'alerte rapide pour les rouilles du blé et, à titre de disposition temporaire, appuyer la multiplication et la distribution locales de semences de variétés de blé disponibles qui présentent une résistance à la rouille.
14. **Activités essentielles.** Ce programme s'inscrit dans le cadre global des activités de la BGRI et du programme mondial sur la rouille du blé visant à atténuer la menace liée à l'apparition de races virulentes de rouilles du blé. Il comportera sept composantes à mettre en œuvre sur une période de trois ans, comme indiqué ci-dessous.

IV. Résultats et avantages escomptés

15. Les résultats et avantages escomptés sont les suivants:
 - i) Mise en place de systèmes nationaux de prospection régulière et de détection rapide de la rouille du blé dans les pays participants;
 - ii) Détection en temps utile des variations des courbes de virulence et des destructions de gènes de résistance par le renforcement et la

modernisation des moyens régionaux de caractérisation des agents pathogènes et la création de pépinières de pièges à rouille;

- iii) Renforcement de l'échange d'informations et de la constitution de réseaux à l'échelle régionale;
- iv) Organisation de deux ateliers internationaux en vue de l'harmonisation, de l'évaluation et de l'actualisation des méthodes de surveillance;
- v) Relevé de la répartition nationale et régionale des surfaces emblavées et établissement de cartes SIG;
- vi) Mise en place d'un système d'alerte rapide à la propagation transfrontalière des rouilles du blé; et
- vii) Fourniture aux agriculteurs de petites quantités de semences de nouvelles variétés résistantes après multiplication locale de semences sur des parcelles de démonstration aménagées aux fins de vulgarisation et de formation des agriculteurs.

V. Modalités d'exécution

16. La FAO sera le principal organisme d'exécution et bénéficiera de l'appui de l'ICARDA et du CIMMYT. Ces derniers sont des centres de recherche et de formation à but non lucratif qui font partie du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI). L'un et l'autre exercent leurs activités par l'intermédiaire d'un réseau de partenaires nationaux, régionaux et internationaux de recherche-développement. Le mandat de l'ICARDA porte sur l'amélioration du blé dur et du blé tendre dans les pays d'Asie centrale et occidentale et d'Afrique du Nord. Celui du CIMMYT est de portée internationale et vise l'amélioration du blé et du maïs.
17. La FAO, en tant que bénéficiaire du don, sera chargée de la gestion administrative, financière et technique du programme. L'ICARDA et le CIMMYT agiront à titre de sous-traitants, guidés par les mémorandums d'accord existants avec la FAO. Celle-ci désignera un premier responsable technique, qui fera fonction de coordonnateur du programme, et un second, expressément chargé du système de surveillance et d'alerte rapide pour la rouille du blé au sein de cette organisation. L'ICARDA et le CIMMYT désigneront chacun un responsable technique chargé des activités du programme.
18. Un comité de pilotage du programme (CPP) sera constitué pendant la phase de démarrage et se réunira une fois par an. Il sera composé de cadres de la FAO, de l'ICARDA et du CIMMYT, du coordonnateur du programme, des trois responsables techniques nommés par la FAO, l'ICARDA et le CIMMYT, d'un représentant du Centre de gestion des crises de la FAO et d'un ou plusieurs représentants désignés par le FIDA. La participation du personnel du FIDA au programme sera à la charge exclusive de ce dernier, et le don ne servira en aucune façon à couvrir les frais de déplacement, d'hébergement ou de subsistance. Le CPP fera le point sur les résultats du programme et examinera/approuvera les plans de travail et budgets annuels. Les coordonnateurs et chargés des programmes appropriés financés par le FIDA seront invités à participer aux réunions du CPP.

Modalités de suivi et de compte rendu

19. Le suivi du programme sera assuré dans le cadre de missions d'appui technique du coordonnateur du programme et des trois responsables techniques. Les plans de travail annuels comporteront les indicateurs assortis d'échéances précises afin de permettre de mesurer la progression du programme. Des plans de travail, des budgets et des rapports d'ensemble sur l'exécution seront établis tous les ans et soumis au CPP pour approbation provisoire avant d'être présentés au FIDA pour approbation définitive. Des rapports sur l'état d'avancement, portant notamment

sur le déroulement des activités du programme et l'utilisation des fonds décaissés, seront établis tous les ans et présentés au FIDA par les voies officielles que suit la FAO. Un rapport final d'achèvement sera soumis au FIDA trois mois après la fin du programme; il donnera des indications sur le degré de réalisation des objectifs, les résultats obtenus, la gestion des dépenses et les avantages retirés du programme. Les modalités de supervision du programme seront fixées en collaboration avec le responsable compétent du FIDA. Le FIDA devrait organiser une évaluation indépendante du programme au cours de sa dernière année d'exécution.

VI. Coûts et financement indicatifs du programme

20. Le programme sera financé par un don du FIDA auquel s'ajouteront des fonds et des contributions en nature de la FAO, de l'ICARDA, du CIMMYT et des NARS partenaires. Le coût des différentes activités sur les trois années prévues est indiqué ci-dessous, de même que le cofinancement d'activités directement apparentées à partir d'autres sources. Le programme prévoit la tenue de deux ateliers internationaux et de trois ateliers itinérants (en Égypte, en Turquie et au Yémen) et comporte de nombreux déplacements à l'intérieur des pays visités pour la surveillance des terres agricoles dans les régions productrices de blé. Les frais de déplacement constituent donc une part importante et nécessaire du coût du programme.

Récapitulatif du budget et du plan de financement (en milliers de dollars des Etats-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>FIDA</i>	<i>Cofinancement^a</i>
Consultants	60	1 239
Voyages	480	533
Formation	110	-
Articles consommables	125	164
Contrats	410	70
Appui technique	96	20
Dépenses de fonctionnement	24	30
Frais généraux (13%)	195	278
Total	1 500	2 334

^a Le cas échéant.

Results-based logical framework

	Objectives-hierarchy	Objectively verifiable indicators	Means of verification	Assumptions
Goal	Risk reduction in crop losses due to wheat rust epidemics in developing countries		<ul style="list-style-type: none"> Country reports and disease surveillance data 	
Objectives	<ol style="list-style-type: none"> Establish an effective monitoring and early warning system for rust diseases of wheat Produce and distribute seed of local wheat varieties with rust resistance. 	<ul style="list-style-type: none"> National cereal rust monitoring and surveillance teams fully functional in at least 6 countries; Early warning system developed Seeds of resistant varieties multiplied and distributed 	<ul style="list-style-type: none"> Wheat rust survey and status information updates published on the web and alerts issued; List of farmers receiving seeds FAO and NARSs reports 	<ul style="list-style-type: none"> Governments agree and facilitate survey teams and information sharing process Successful development of new resistant varieties Resources available
Outputs	<ol style="list-style-type: none"> National system for regular wheat disease surveys and early detection established in the participating countries Changes in virulence patterns and defeated resistance genes timely detected through capacity building, upgrading race analysis facilities and the establishment of rust trap nurseries. Regional information exchange and networking enhanced Two international workshops for activity harmonization National and regional distribution of wheat cultivated areas surveyed and GIS maps developed Early warning system for transboundary wheat rusts established Small quantities of seed of new resistant varieties provided to farmers through local seed multiplication 	<ul style="list-style-type: none"> National field survey teams established and survey data with GPS reference transmitted to FAO wheat rust coordinating unit Rust race analysis facilities in 3 participating countries upgraded and functional, staff trained and results submitted. Wheat rusts website functional at FAO, and information bulletins and alerts issued Field days and workshops organized and attended by stakeholders. GIS maps on wheat distribution and prevalence of rust races developed for at least 6 countries and loaded on to the FAO wheat rust website Early warning system for virulence rust movement applied in at least 6 countries by issuing Alert Bulletins with recommended actions. Staff/ farmers trained in seed multiplication 	<ul style="list-style-type: none"> Survey data, and activity reports provided by FAO, ICARDA, CIMMYT and NARS Training reports Information published on the surveillance website and in bulletins Activity reports Website and various publications Workshop proceedings and reports Activity reports provided by FAO Bulletins issued Maps published on the web Alerts and bulletins published on the web NARS Reports 	<ul style="list-style-type: none"> Governments agree on sharing information; Trained staff remain active; Resources available Maintenance to running of race analysis facilities and trap nurseries provided Outputs 1,2 and 5 accomplished Resistant varieties available and registered Information on defeated genes from race analysis available to national seed system
Key Activities	<ol style="list-style-type: none"> Capacity building for NARS in race analysis and trap nursery management and assessment Establish rust surveillance teams in each country and running of surveys Upgrading of facilities in 3 countries for pathogen characterization Establish wheat rust coordinating unit Support in seed multiplication and capacity building 	<ul style="list-style-type: none"> Agreement on trainees and trap nurseries. Laboratory facilities. Identity of survey teams Means of transport, GPS, survey manuals and funding for surveys. Procurement contracts for equipment Staff hired at FAO Hardware and software provided Land and equipment for field demonstrations on seed multiplication Guidelines on management of demonstration plots Subcontracts for seed multiplication activities 	<ul style="list-style-type: none"> Training reports Race analysis and trap nursery results Maps and lists of trap nursery sites Survey reports Survey results transmitted to the FAO wheat rust coordination unit Reports and receipts Surveillance website and alert bulletins issued Quantities of seeds produced FAO activity reports 	<ul style="list-style-type: none"> Trained staff remain actively involved National counterparts provide needed maintenance of trap nurseries National authority agree on team members sharing information Funding available Proper assessment needs done Upgrade costs not exceeding budget Funding available for staff hiring and software development Resistant varieties available and registered Basic amounts of seeds of resistant varieties made available for multiplication

Donner aux petits agriculteurs les moyens d'agir sur les marchés (ESFIM)

I. Contexte

1. En novembre 2005, le secrétariat de la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA) a pressenti l'European Consortium for Agricultural Research in the Tropics (ECART)¹ en vue de l'élaboration conjointe d'un programme de soutien à la recherche à l'intention des membres de la FIPA, mobilisant les compétences de l'ECART au sein des instituts de recherche affiliés. Ce programme, intitulé "donner aux petits agriculteurs les moyens d'agir sur les marchés" (ESFIM), devait être axé sur une recherche appliquée visant à aider les organisations d'agriculteurs à proposer des changements au sein de leurs contextes institutionnels et législatifs respectifs de nature à renforcer les moyens des petits agriculteurs sur les marchés agricoles.
2. Lors du discours d'ouverture qu'il a prononcé au 37^e Congrès mondial des paysans à Séoul (République de Corée), en mai 2006, le Président du FIDA, Lennart Båge, a appuyé l'idée d'une collaboration tripartite entre le FIDA, les organisations d'agriculteurs et les instituts de recherche. En septembre 2006, le FIDA a aussi participé au comité directeur de l'ESFIM, avec AgriCord – une alliance d'organisations à vocation agricole – et avec le Centre technique de coopération agricole et rurale, présents en tant que partenaires susceptibles de financer le programme ESFIM.
3. Afin d'instituer l'ESFIM comme programme impulsé par la demande, la FIPA a consulté ses membres en 2006-2007. Au total, 27 réponses présentant l'expérience des petits agriculteurs sur les marchés ont été recueillies. Elles ont permis de définir les questions clés à traiter dans le programme et ont orienté la sélection des pays où des activités de recherche seraient entreprises.
4. En décembre 2006, le président du FIDA a approuvé un don de 150 000 USD au titre de la phase d'admission du programme, destiné à exécuter les études préparatoires et à définir les grandes lignes de la méthodologie à adopter. Un atelier international auquel ont participé des représentants d'organisations d'agriculteurs de 15 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine s'est tenu à Tunis en 2007. Les organisations d'agriculteurs représentées à cette réunion ont entériné les objectifs du programme et précisé son approche et sa méthodologie.

II. Justification et pertinence pour le FIDA

5. Les marchés agricoles, les régimes commerciaux ainsi que la gouvernance et l'organisation des marchés ont subi ces dernières années des changements importants. Ainsi, la plupart des gouvernements abandonnent la gestion directe des marchés agricoles et s'attachent davantage à leur régulation indirecte. Dans le commerce d'exportation des produits agricoles et la distribution des intrants, les offices publics ont été remplacés par des multinationales et des négociants privés locaux. Le rôle des autres acteurs tels que les prestataires de services, les ONG et les organisations à assise communautaire s'est accru par rapport à celui du secteur public. Tous ces facteurs modifient le contexte politique et institutionnel des activités agricoles ainsi que le cadre dans lequel opèrent les petits agriculteurs et leurs organisations.

¹ Les membres de l'ECART qui participent au programme ESFIM de recherche et d'élaboration de politiques sont le Natural Resources Institute (Grande-Bretagne), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement - CIRAD (France) et la Wageningen University and Research Center (Wageningen, Pays-Bas).

6. La hausse récente des prix des produits alimentaires pourrait offrir aux agriculteurs une excellente occasion d'améliorer leurs moyens de subsistance, et stimuler l'investissement et la production agricoles. Pour qu'il en soit ainsi, il faudrait toutefois que les petits agriculteurs s'organisent mieux sur le marché, qu'ils soient consultés à titre de partenaires sur les décisions qui les concernent, qu'ils disposent d'un environnement réglementaire favorable dans lequel ils puissent investir et qu'ils bénéficient de services et d'une infrastructure améliorés. Pour relever les nouveaux défis que rencontrent les petits agriculteurs, il est aussi nécessaire de renforcer en permanence les politiques et les institutions pertinentes. Celles-ci devraient prendre en compte les contraintes du marché et les opportunités particulières qui se présentent aux petits agriculteurs, qui sont généralement plus vulnérables que les gros exploitants au sein de la filière agricole et moins aptes à résister aux chocs, à l'instabilité des marchés et à la hausse des coûts de transaction liée à l'intégration croissante des marchés.
7. Le rôle que peuvent jouer les organisations d'agriculteurs dans le processus qui consiste à aider les petits agriculteurs à améliorer leur accès aux marchés et à renforcer leur pouvoir de négociation vis-à-vis de leurs fournisseurs et de leurs clients a été l'objet d'une attention croissante aux niveaux national et international. Tout récemment, par exemple, le rapport 2008 de la Banque mondiale sur le développement dans le monde a souligné la nécessité d'accroître les investissements dans l'agriculture, notamment paysanne, afin de réduire la pauvreté et la faim, et mis en relief l'importance d'une participation plus effective des organisations d'agriculteurs aux processus pertinents en matière de politiques et de décisions. Dans nombre de pays en développement, toutefois, les organisations d'agriculteurs ne sont guère capables de jouer un rôle proactif dans l'évolution des marchés et des politiques.
8. La FIPA est une organisation mondiale d'agriculteurs qui réunit 115 organisations nationales de 80 pays. C'est un réseau mondial dans lequel les agriculteurs des pays industrialisés et des pays en développement expriment leurs préoccupations et fixent des priorités communes. L'un de ses objectifs est d'améliorer les moyens des petits agriculteurs face à des marchés caractérisés par une concentration industrielle croissante, des restructurations, des changements de gouvernance et des hausses de prix. Il correspond à l'un des objectifs du FIDA qui est de donner aux ruraux pauvres, hommes et femmes, les moyens d'augmenter leurs revenus et d'améliorer leur sécurité alimentaire par un meilleur accès à des marchés concurrentiels et transparents vers lesquels ils puissent écouler leurs produits agricoles (quatrième objectif du Cadre stratégique du FIDA). Pour contribuer à la réalisation de cet objectif, la FIPA cherche à stimuler l'apprentissage et le partage des expériences entre les organisations d'agriculteurs nationales, en ce qui concerne les questions clés de politique présentant une importance particulière pour l'autonomisation des petits producteurs sur les marchés agricoles.

III. Le programme proposé

9. Le but du programme est de donner aux petits agriculteurs les moyens d'agir sur les marchés. À cette fin, il doit contribuer à la mise en place d'un environnement institutionnel et politique qui soit plus favorable à la participation des petits agriculteurs aux marchés agricoles.
10. Son objectif général est de renforcer la capacité des organisations d'agriculteurs à contribuer à des initiatives politiques et institutionnelles tendant à accroître la participation des petits agriculteurs aux marchés agricoles.
11. Le programme sera exécuté avec le soutien du FIDA dans les neuf pays suivants: Afrique du Sud, Bénin, Costa Rica, Kenya, Madagascar, Malawi, Pérou, Ouganda et Uruguay.

12. D'une durée de trois ans, il comprendra les trois composantes principales suivantes:
- i) **Soutien aux priorités nationales par la recherche en collaboration.** Cette composante fera intervenir un processus de collaboration impulsé par les agriculteurs. Les organisations d'agriculteurs des pays sélectionnés élaboreront un programme de recherche portant sur les moyens susceptibles de permettre aux petits agriculteurs d'agir sur les marchés en recourant à des consultations au sein de plateformes constituées à l'initiative des agriculteurs, membres ou non de la FIPA. Un processus participatif au niveau des agriculteurs aura pour but de définir les thèmes de recherche. Il permettra aussi de promouvoir une large diffusion et de stimuler le dialogue tout en créant un processus participatif de grande ampleur entre les organisations d'agriculteurs, les instituts de recherche et les experts locaux. Des ateliers seront organisés afin de définir le programme de défense des intérêts des organisations d'agriculteurs visant à donner aux petits agriculteurs les moyens d'agir sur les marchés à l'échelle locale et nationale.
 - ii) **Recherche comparative.** L'ESFIM entreprendra des travaux de recherche comparative concernant les expériences et les dispositions institutionnelles qui ont été, dans les pays en développement et dans les pays industrialisés, promues par des organisations d'agriculteurs pour répondre à des défis spécifiques concernant l'accès des petits agriculteurs aux marchés agricoles. Cette composante se fondera sur les questions recensées durant la phase d'admission de l'ESFIM, et sur celles qui auront été soulevées par les agriculteurs dans le cadre du processus participatif de la base². L'équipe de recherche de l'ECART déterminera les initiatives en matière de politique et les dispositions institutionnelles innovantes sur la base d'analyses bibliographiques, d'enquêtes et d'entretiens sur le web (travaux de recherche, études de membres de la FIPA, etc.). Un effort particulier sera fait pour tirer parti des programmes et projets existants sur le sujet et rechercher des liens avec eux, notamment les projets et les dons financés par le FIDA concernant l'accès aux marchés. Pour éviter tout double emploi avec un nouveau don du FIDA³ en faveur des organisations régionales d'agriculteurs d'Asie, y compris la FIPA, les ressources du don du FIDA destinées à l'ESFIM ne seront pas utilisées pour son exécution dans les pays d'Asie (Inde et Philippines).
 - iii) **Apprendre pour agir.** Le processus d'apprentissage sera renforcé par une approche participative comprenant des discussions régulières, des réunions de travail, des voyages d'étude et des ateliers aux niveaux national et international. Ces occasions d'apprentissage optimiseront l'apport des participants et contribueront à l'approfondissement du débat entre les représentants des agriculteurs sur les politiques et les dispositions institutionnelles reproductibles. Elles permettront aussi d'engager, avec les experts des organisations nationales et internationales compétentes, une réflexion sur les initiatives intéressantes à mettre en œuvre.

² Concernant l'accès des petits agriculteurs aux marchés, les questions ci-après ont été recensées: diminution des obstacles à l'accès, protection de la production locale, réduction des risques commerciaux, abaissement des coûts de transaction, renforcement du pouvoir de négociation, soutien à la commercialisation collective.

³ Programme de coopération à moyen terme avec les organisations paysannes dans la région Asie et Pacifique. Une composante de ce don est destinée au soutien de la concertation, en particulier sur l'accès aux marchés.

IV. Résultats et bénéfices escomptés

13. Le résultat global attendu du programme ESFIM est le renforcement de la capacité des organisations d'agriculteurs des pays participants à défendre des politiques qui contribuent à donner aux petits agriculteurs les moyens d'agir sur les marchés. Les bénéfices et résultats spécifiques attendus des trois composantes du programme sont les suivants:
 - i) les organisations d'agriculteurs de 11 pays en développement qui disposent d'un programme proactif de défense des petits agriculteurs sur les marchés ainsi que d'un ensemble de propositions écrites techniquement valables tendant à changer des éléments clés de l'environnement institutionnel;
 - ii) la FIPA et son réseau d'organisations d'agriculteurs ont à leur disposition des exposés de recherche et des documents de travail réunissant des informations sur les politiques et dispositions institutionnelles novatrices et reproductibles propres à donner aux petits agriculteurs les moyens d'agir sur les marchés;
 - iii) la FIPA et les organisations d'agriculteurs qui en font partie disposent de directives, d'une méthodologie détaillée pour le processus d'apprentissage, et de programmes de formation et d'éducation destinés à donner aux petits agriculteurs les moyens d'agir sur les marchés.

V. Modalités d'exécution

14. Pour mettre en place des travaux de recherche appliquée impulsés par la demande à l'appui des activités des organisations d'agriculteurs, des plateformes nationales seront conçues et créées, et les organisations non membres de la FIPA y seront admises. Cette approche ainsi que l'élaboration de programmes de plaidoyer, seront placées sous la responsabilité de chacun des 11 membres de la FIPA chargés de la direction du programme dans leurs pays respectifs, avec l'aide des autres organisations d'agriculteurs concernées, du secrétariat de la FIPA et de l'équipe de l'ECART. Des consultations spécifiques seront entreprises afin d'assurer la participation des représentants de base des agriculteurs.
15. Pour faciliter l'expression de la demande et la mise en place de la politique de participation, la FIPA a renforcé, en 2007, sa coordination régionale, par l'emploi à temps plein de quatre fonctionnaires régionaux. Ces fonctionnaires régionaux appuieront, en y consacrant une partie de leur temps de travail, le programme ESFIM aux niveaux national et régional.
16. Un comité directeur du programme ESFIM, présidé par la FIPA, sera constitué. Il aura pour rôle de soutenir les efforts de plaidoyer des organisations d'agriculteurs par la mobilisation d'études factuelles. Plus précisément, le comité examinera et approuvera la conception du programme ESFIM, en suivra l'exécution et les incidences budgétaires et conseillera la direction du programme.
17. Le FIDA sera représenté au comité directeur et pourra ainsi faciliter l'établissement de liens entre le programme et ses chargés de programmes de pays. Le programme ESFIM renforcera ses propres liens avec les projets du FIDA et avec les dons régionaux par des mécanismes qui pourront varier selon ce qui conviendra le mieux dans le contexte de chaque pays. Le programme ESFIM visera aussi à combler les lacunes que pourraient présenter d'autres initiatives, concernant l'accès aux marchés. Ses résultats et les enseignements tirés seront librement accessibles à tous, organisations d'agriculteurs ou particuliers.

VI. Coût et financement indicatif du programme

18. Le coût total du programme est estimé à 3,6 millions d'USD. Le cofinancement de la FIPA, acheminé par l'intermédiaire d'AgriCord directement vers les organisations paysannes des 11 pays afin de financer des activités de recherche, sera d'1,2 million d'USD. L'apport du Centre technique de coopération agricole et rurale est de 120 000 EUR. Le cofinancement nécessaire à la couverture du reliquat proviendra de la Commission européenne, et en particulier du programme thématique de sécurité alimentaire d'EuropeAid. Le Ministère du développement international du Royaume-Uni a également été pressenti pour un cofinancement éventuel.
19. Le don du FIDA, d'un montant d'1 million d'USD, sera affecté à des activités dans les pays suivants: Afrique du sud, Bénin, Costa Rica, Kenya, Madagascar, Malawi, Pérou, Ouganda et Uruguay. Comme il est mentionné ci-dessus, les organisations d'agriculteurs membres de la FIPA, des pays d'Asie qui participent à l'ESFIM, ne bénéficieront pas du financement du FIDA.
20. Le financement du FIDA couvrira principalement le temps de travail que les chercheurs et les consultants locaux (services professionnels) consacreront aux activités du programme, ainsi que leurs frais de voyage.
21. Les procédures de passation des marchés concernant les biens et services et les ressources humaines relèvent de la compétence du secrétaire général et du directeur des finances et de l'administration de la FIPA. Pour s'acquitter de ses responsabilités budgétaires et financières, le comité exécutif de la FIPA a créé un comité permanent du budget et des finances, présidé par le trésorier de la FIPA et comprenant trois membres élus. Le comité du budget et des finances se réunit au moins une fois avant chaque session du comité exécutif et rend compte à chaque session de ce comité de toute question se rapportant au budget, aux finances et aux souscriptions des membres.
22. Les livres comptables de la FIPA sont vérifiés chaque année par un commissaire aux comptes indépendant qui exécute sa mission d'audit conformément aux normes de la profession.

Résumé du budget et du plan de financement (en milliers de dollars des États-Unis)

<i>Numéro</i>	<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>FIDA</i>	<i>Cofinancement⁴</i>
1	Personnel (y compris les sous-traitants)	135	360
2	Services professionnels	625	1 332
3	Voyages	240	501
4	Dépenses opérationnelles, rapports et publications	0	471
	Total	1 000	2 664

⁴ Le cas échéant.

Results-based logical framework

	Objectives-hierarchy	Objectively verifiable indicators	Means of verification	Assumptions
Goal	Empower smallholder farmers in markets		<i>Survey to assess the improvement of access of smallholder farmers to markets through Agriterro Profiling Tool</i>	
Objectives	Strengthen the capacity of FOs to contribute to policy and institutional initiatives to enhance smallholder farmers' participation in agricultural markets	<ul style="list-style-type: none"> - Number of national strategies and proposals for policies and institutional arrangements discussed with the governments - Number of policies and institutional arrangements proposed or supported by FOs approved - Number of newspaper references to FOs proposals and to discussion with governments - Reference to research findings in public documents 	<ul style="list-style-type: none"> - FOs archives - ESFIM webpage - ECART website - IFAP website - Press through Google search 	<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration from governments and no political turbulence in the involved countries that may impact the possibilities for FOs to be active at policy level. - Consultation processes by governments related to PRSP or sector policy development that can significantly increase the leverage of the ESFIM programme.
Outputs	<p>component 1: lobbying agenda, case-studies, strategy papers</p> <p>component 2: research briefs, working, policy briefs papers,</p> <p>component 3: guidelines, detailed methodology for learning process, training and educational programmes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Number of written lobbying agendas - Number of proposals developed and presented for consideration to relevant institutions - Number of case-studies - Number of research reports and briefs produced by research team and local consultants - IFAP Note on learning process and proposals to FOS 	<ul style="list-style-type: none"> - FOs archives - ESFIM webpage - ECART website - IFAP website - Minutes FO board (FOs archives) Register of participants in workshops and events 	<ul style="list-style-type: none"> - quality of the facilitation process developed by FOs - - quality and involvement of the research teams and local experts
Key Activities	<p><u>Support to national agendas</u> setting up national platforms national workshops to refine the lobbying agenda and adapt the ESFIM methodology to national contexts consultations with other stakeholders and governments</p> <p><u>Comparative research</u> analysis of successful strategies of farmers to create market access preparation of case studies and success stories research studies on cross-cutting issues identified by farmers.</p> <p><u>Learning for Action</u> national and international workshops on replicable policies and institutional arrangements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - facilitation of the platform activities - mobilisation of research teams and local experts - operational facilities to organise, facilitate and write out the results of the workshop - - mobilization of research teams and local experts on specific topics and on specific studies - mobilisation of research teams and local experts to develop case-studies - operational facilities to organise, facilitate and write out the results of the workshops 	<ul style="list-style-type: none"> - Quarterly progress reports by ESFIM Project Management - Project administration by IFAP - Mission reports by ECART - Quarterly progress reports by ESFIM Project Management - Project administration by IFAP - Reports from Liaison persons in each ECART Institute - Quarterly progress reports by ESFIM Project Management - Project administration by IFAP - Coordination by Steering Committee 	<p>ESFIM team is aware of the on-going initiatives at national level, and thus able to articulate ESFIM activities with them</p> <p>ESFIM and ECART teams are aware of finalised and on-going research programmes re access to markets to take advantage of them and find complementarities (Re governing markets, IFAD-IFPRI joint programme...)</p> <p>ESFIM is aware of scheduled meetings, conferences or farmers' forums at international level to avoid duplication</p>

Initiative régionale pour l'adaptation de la petite agriculture au changement climatique dans les îles de l'océan Indien

I. Contexte

1. Il est proposé que le FIDA soutienne l'initiative de la Commission de l'océan Indien (COI)¹ dans l'ouest de l'océan Indien. La COI est une organisation régionale, créée en vertu de l'accord général de coopération de Victoria (1984), qui comprend les Comores, Madagascar, Maurice, La Réunion (France) et les Seychelles.
2. En promouvant le codéveloppement durable des îles du sud-ouest de l'océan Indien et en défendant les spécificités économiques, culturelles et écologiques de la région, la COI répond à la fois à des impératifs d'ordre politique et à des impératifs de coopération régionale. Depuis 2005, la promotion du développement régional durable est l'une de ses principales priorités. La Réunion (France) est membre de la COI et contribue aux initiatives de coopération régionales au moyen de ses fonds propres. La COI est administrée par un conseil composé de ses membres et dispose du personnel nécessaire à la mise en œuvre d'un portefeuille diversifié de projets de coopération régionale dans des domaines d'intérêt commun, en collaboration avec de multiples partenaires et bailleurs de fonds internationaux.
3. Dans le cadre de son dispositif de financement, la COI a exécuté et prépare actuellement des projets dans les domaines suivants: i) intégration économique de la région dans le contexte mondial; ii) évaluation et suivi des ressources de poissons pélagiques, et contrôle et surveillance des pêches maritimes; iii) renforcement de la préparation de la région aux cyclones et autres catastrophes naturelles; iv) gestion intégrée de la zone côtière; v) protection des végétaux et aspects phytosanitaires; vi) évaluation du changement climatique et de son impact sur les secteurs économiques de la région; et vii) développement du secteur privé. La Banque mondiale finance actuellement une initiative de prévention de la pollution marine et de protection des récifs coralliens. La Banque africaine de développement, l'Union européenne, la France, la Banque mondiale et le programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida figurent parmi les principaux cofinanceurs, et ont mobilisé entre 2005 et 2006 quelque 120 millions d'USD.
4. Le colloque qui s'est tenu aux Seychelles en mars 2008 a clairement indiqué que le secrétariat de la COI était maintenant en mesure de servir les desseins plus ambitieux de ses États membres et de ses acteurs régionaux, dans le but de mieux coordonner leur action dans l'esprit de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Ce premier partenariat entre le FIDA et la COI contribuera à encourager ce changement ainsi qu'à renforcer l'engagement du Fonds dans la région.

II. Justification et pertinence pour le FIDA

5. Comme il a été brièvement mentionné ci-dessus, la pertinence du don proposé tient à l'objectif partagé par le FIDA et les États membres de la COI, qui est de faire face à l'impact du changement climatique et de réduire la pauvreté. La nécessité de l'adaptation au changement climatique de la part des systèmes de petite agriculture dans la région de l'océan Indien ressort clairement des résultats des évaluations de la vulnérabilité conduites pour les programmes d'action nationaux d'adaptation au changement climatique (PANA) aux Comores et à

¹ www.coi-ioc.org

Madagascar². Ces résultats montrent clairement que le changement de la variabilité climatique, par exemple les sécheresses prolongées et la forte intensité des pluies, conduit à une perte rapide de fertilité des sols. Ces deux programmes d'action ont identifié les petits agriculteurs comme étant le groupe à qui accorde en priorité vulnérable une attention particulière.

6. La justification du programme est d'aider ces petits agriculteurs à protéger leurs systèmes agricoles contre ces changements. L'adoption des pratiques de l'agriculture de conservation pourrait contribuer de manière significative à la restauration et à l'amélioration de la fertilité des sols, renforçant ainsi la résistance des terres aux effets néfastes de la variabilité climatique. Il en découlera probablement une hausse des rendements qui accroîtra les possibilités de commercialisation des petits agriculteurs et fera progresser sensiblement leur niveau de vie.
7. Le don proposé renforcera aussi la coopération entre les îles et les acteurs régionaux en mettant à profit l'expérience passée et les réseaux régionaux existants et en les consolidant, ce qui améliorera la cohérence et l'impact des activités du FIDA dans la région.
8. Les expériences d'agriculture de conservation³ se sont révélées utiles dans des conditions agroécologiques et socioéconomiques spécifiques, en tant que présentant des avantages évidents en matière de lutte contre l'érosion, d'atténuation de la sécheresse, et de meilleure adaptation et résistance des cultures. Malgré les résultats positifs obtenus, peu d'efforts ont été faits pour développer la recherche et en diffuser les résultats auprès des petits agriculteurs et susciter une prise de conscience de ces méthodes au-delà des frontières locales ou du cercle des chercheurs. L'objet du présent don est d'exploiter les enseignements tirés et d'élargir le champ et la portée des techniques de l'agriculture de conservation.
9. Les terres et les sols sont soumis à une pression supplémentaire dans les pays producteurs (par exemple, Madagascar) par suite de l'accroissement de la demande des États membres importateurs de la COI (tels que Maurice, La Réunion et les Seychelles), qui seront exposés de leur côté à la diminution de la demande des grands pays importateurs d'Asie consécutive à la hausse du coût des transports, à l'institution éventuelle d'une écofiscalité et à la mise en place du libre-échange au sein du marché commun d'Afrique orientale et australe. Étant donné tous ces facteurs, la COI plaide en faveur de la nécessité d'établir un lien entre les préoccupations environnementales et les pratiques agricoles, et d'aider la région à exploiter son potentiel inutilisé pour approvisionner en produits agricoles biologiques et de qualité les nouveaux marchés de l'agrotourisme, des produits biologiques et du commerce équitable. Faisant fond sur l'expérience acquise grâce aux projets financés par le FIDA, le programme établira un lien entre l'agriculture de conservation et les activités y relatives d'une part et, d'autre part, les principaux débouchés offerts par les nouveaux marchés de la région. La prise de conscience croissante et l'intérêt des producteurs locaux, des ONG et des organisations de petits agriculteurs concernant l'agriculture de conservation faciliteront cette évolution.
10. Conformément à la politique du FIDA en matière de ciblage, le groupe cible comprendra les petits agriculteurs pauvres et vulnérables des États membres de la COI⁴ et également Zanzibar (République-Unie de Tanzanie), en raison de la similitude de ses marchés émergents. Les petits agriculteurs qui se trouvent dans

² Programme d'action national d'adaptation au changement climatique pour l'Union des Comores, Ministère du développement rural, de la pêche, de l'artisanat et de l'environnement. Programme d'action national d'adaptation au changement climatique à Madagascar, *Ministère de l'environnement, des eaux et forêts, Direction générale de l'environnement*.

³ Semis sous couvert végétal (SCV3) à Madagascar, embocagement aux Comores et gestion des bassins versants sur l'île Rodrigues (Maurice).

⁴ Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles et La Réunion.

des régions disposant d'un potentiel avéré de production de cultures à forte valeur et de marchés émergents feront l'objet d'une attention particulière. À partir de là, le groupe cible sera ensuite élargi aux acteurs de la filière agroalimentaire, afin d'aider ces communautés rurales à mieux s'intégrer dans les systèmes économiques à la fois locaux et régionaux et d'établir sur des bases solides la viabilité économique et l'acceptation sociale de l'agriculture de conservation.

11. Le programme sera relié à plusieurs projets et programmes du FIDA en cours d'exécution dans la région de l'océan Indien⁵ et, s'il est couronné de succès, il sera reproduit dans d'autres pays liés à la COI dans le cadre de son comité de coordination interrégionale⁶ et associé à d'autres initiatives du FIDA dans d'autres parties du monde, par exemple, l'unité régionale d'assistance technique pour les Caraïbes (CARUTA), dans les Caraïbes, et le programme d'intégration des innovations en matière de développement rural dans le Pacifique (MORDI), dans les îles de l'ouest du Pacifique. Il est fortement question de nouer des liens avec la Banque africaine de développement, l'Agence française de développement, l'Union européenne, la Banque mondiale et de grands instituts de recherche tels que le Centre national de la recherche appliquée au développement rural (FOFIFA) (Madagascar), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement et le Mauritius Sugar Industry Research Institute.

III. Le programme proposé

12. L'objectif général du programme est de soutenir l'adaptation des systèmes de petite agriculture au changement climatique dans les îles de l'océan Indien, afin de renforcer les revenus et les moyens de subsistance des familles rurales. Ses objectifs spécifiques sont de partager l'information et de mettre en œuvre des méthodes et techniques d'agriculture de conservation aux niveaux de l'exploitation et du village, de manière à augmenter la rentabilité économique des activités retenues.
13. Le programme, d'une durée de trois ans, comprendra les quatre composantes suivantes:
 - i) information et sensibilisation des acteurs;
 - ii) renforcement des capacités aux niveaux local et national;
 - iii) réseaux techniques et de partage des connaissances;
 - iv) soutien destiné à faciliter l'adaptation des systèmes agricoles au changement climatique.

IV. Résultats et bénéfices escomptés

14. Les résultats et bénéfices escomptés sont les suivants:
 - i) **Information et sensibilisation des acteurs.** Établissement d'une compréhension régionale commune des principes de l'agriculture de conservation et des bénéfices escomptés pour tous les acteurs.
 - ii) **Renforcement des capacités aux niveaux national et local.** Renforcement des capacités techniques et institutionnelles des acteurs concernant l'intégration et l'adoption des principes et

⁵ Programme national de développement humain durable (PNDHD) Comores; projet d'appui à la gouvernance locale, à la sécurisation foncière et à la mise en valeur durable dans les régions du Menabe et du Melaky (AD2M), Madagascar; projet d'appui au renforcement des organisations professionnelles et aux services agricoles (AROPA), Madagascar; programme de soutien aux pôles de microentreprises rurales et aux économies régionales (PROSPERER), Madagascar; programme de diversification rurale (RDP), Maurice; programme d'appui aux ressources marines et agricoles (MARS), Maurice; et programme d'appui aux services agricoles (ASSP), Zanzibar, République-Unie de Tanzanie.

⁶ Marché commun d'Afrique orientale et australe (20 pays); Autorité intergouvernementale pour le développement (7 pays); et Communauté de développement de l'Afrique australe (14 pays).

méthodes de l'agriculture de conservation dans leurs domaines de compétence et de responsabilité.

- iii) **Réseaux techniques et de partage des connaissances.** Renforcement des réseaux existants de partage des connaissances sur les pratiques de l'agriculture de conservation afin d'améliorer la connaissance des expériences passées et présentes et de faciliter l'accès aux outils d'information et de gestion relatifs à l'agriculture de conservation et au changement climatique, ainsi que leur utilisation.
- iv) **Soutien destiné à faciliter l'adaptation des systèmes agricoles au changement climatique.** Soutenir les systèmes de petite agriculture pour qu'ils acquièrent de la résistance à la variabilité climatique régnant dans la région, en promouvant et en renforçant la viabilité économique de l'agriculture de conservation sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux, ainsi qu'en démontrant les bénéfices à long terme de l'agriculture de conservation, à savoir la réduction de la dégradation des terres par l'amélioration de la fertilité des sols – et, par conséquent, de la productivité –, et en établissant les bases. La plupart de ces activités seront mises en œuvre dans le cadre des projets de développement rural existant dans les îles.

V. Modalités d'exécution

15. **Une unité de coordination régionale** sera placée sous l'autorité du directeur de programme de la COI. Cette unité, qui sera basée à proximité du siège de la COI à Maurice, sera composée de la manière suivante: i) un coordinateur ayant l'expérience du développement agricole et des questions agroécologiques; ii) un auxiliaire technique régional, possédant une expérience antérieure des marchés émergents et des organisations d'agriculteurs; et iii) une équipe d'appui partagée avec le programme régional de protection des végétaux dans l'océan Indien (PRPV)⁷ pour l'administration, la comptabilité, et le suivi-évaluation). Les postes i) et ii) seront pourvus par voie de concours organisé dans la région.
16. **Un point focal national** sera désigné par chaque État membre. En raison de l'importance et du rôle actuel du secteur privé/associatif dans la promotion et la diffusion des pratiques agroécologiques, la représentation nationale comprendra aussi un représentant des organisations d'agriculteurs⁸.
17. **Assistance technique.** À cause du manque de fonds et de la diversité des sujets, une assistance technique internationale permanente n'est pas prévue. L'assistance technique pourrait être fournie par contrat cadre avec appel à concurrence, comprenant notamment: i) une assistance technique à temps partiel pour la recherche agroécologique, le développement agricole, les marchés émergents, etc; ii) un appui en ligne à l'unité de coordination régionale; et iii) un soutien à la collecte d'informations et à leur intégration dans le système régional d'information.
18. Les services consultatifs concernant la conception et la maintenance du système d'information feront l'objet de contrats distincts afin de tirer parti des compétences et de l'expérience mobilisées dans le cadre du PRPV, que la COI met en œuvre depuis 2000. Une allocation d'un faible montant est prévue pour financer les recherches et études documentaires supplémentaires qui pourraient se révéler nécessaires.

⁷ www.prpv.org

⁸ En raison du statut politique particulier de Rodrigues au sein de l'État mauricien et de son niveau élevé de pauvreté, Maurice et Rodrigues pourraient disposer d'un représentant chacune.

VI. Coûts et financement indicatifs du programme

19. La contribution totale du FIDA est estimée à 0,75 million d'USD (voir tableau ci-dessous). En outre, d'autres donateurs fourniront des fonds (estimés à 1,5 million d'USD). En raison de la grande diversité des questions couvertes et du montant limité du don, des économies seront réalisées sur les dépenses d'exploitation en établissant des liens avec les autres projets du FIDA et de l'Union européenne, ainsi qu'avec les projets que finance le Gouvernement français.
20. Sous réserve de l'approbation d'un nouveau don de la Commission européenne, le PRPV prendra fin entre la mi-2008 et 2010. En conséquence, le programme FIDA/COI participera aux dépenses de personnel d'appui⁹ et aidera le PRVP à maintenir son organisation en réseau (à l'exception de La Réunion), qu'il utilisera pour lancer son propre réseau. Les bureaux régionaux de la COI et de la Commission européenne à Maurice sont intéressés par le cofinancement de cette initiative.
21. Les deux organismes régionaux (La Réunion¹⁰ et Madagascar) sont convenus de financer une partie du coût de leur personnel scientifique. La coopération régionale française est une autre source de financement possible, par le biais des parties prenantes à La Réunion. Ces possibilités de cofinancement seront confirmées lorsque la COI présentera son rapport sur la conception du programme.
22. Les États membres de la COI sont convenus d'apporter au programme un soutien en nature en détachant des fonctionnaires et en fournissant des installations (locaux de l'unité de coordination régionale, services de laboratoire, etc.).

Résumé du budget et du plan de financement (en milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>FIDA</i>	<i>Cofinancement^a</i>	<i>Total</i>
Personnel (y compris les sous-traitants)	105	306	411
Services professionnels	116	192	308
Voyages	27	36	63
Matériel	55	182	237
Dépenses d'exploitation, rapports et publications	102	140	242
Appui	35	42	77
Formation /renforcement des capacités	310	531	841
Total	750	1 429	2 179

^a Le cas échéant

23. Un plan de suivi de l'initiative sera établi dès le départ, en utilisant la cartographie des résultats et autres méthodes, afin d'évaluer les progrès accomplis dans l'exécution du programme. Le FIDA supervisera le programme chaque année. En outre, des évaluations externes seront commanditées, pour les ajustements à mi-parcours et pour l'évaluation terminale.

⁹ C'est-à-dire administration, comptabilité, et suivi-évaluation.

¹⁰ La Réunion offre une équipe composée de chercheurs, de spécialistes et de membre d'organisations d'agriculteurs.

Results-based logical framework

	Objectives-hierarchy	Objectively verifiable indicators	Means of verification	Assumptions
Goal	Adapt smallholder agriculture systems in the islands of the Indian Ocean to climate change through conservation-based agricultural (CA) practices to enhance their income and livelihoods		Resiliency of smallholder farms in withstanding adverse climate variability caused by climate change	Relevant on-going projects and programmes in the region to which Programme will be linked (IFAD, EU, GEF, AFD), will provide in-kind contribution to most of the activities
Objectives	<p>(a) <u>Develop</u> a common regional understanding of CA based principles and benefits;</p> <p>(b) <u>Enhance</u> existing knowledge sharing networks on conservation-based agriculture;</p> <p>(c) <u>Strengthen</u> the institutional and technical capacity of stakeholders to integrate conservation-based agriculture in their mandates and current activities;</p> <p>(d) <u>Support</u> smallholder agricultural systems in building-up resiliency to adverse climate change phenomena.</p>	<p>Out of targeted 70,000 agriculture stakeholders; 35,000 expected to improve knowledge & understanding of conservation agriculture and 20,000 expected to adopt technique (28%)</p> <p>Measurable conservation and social benefits (e.g. higher crop yields, income increase)</p> <p>Land use policies addressing environmental conservation issues in all 6 islands</p> <p>Positive trends in reducing land degradation and security of farmers' income and food</p>	<p>-Partners project reviews and evaluations</p> <p>- Environment and socio-economic surveys by scientific & technical institutions</p> <p>- Site visits and observations</p>	<p>Sharing management units and activities with other IOC networks</p> <p>IOC Council of Ministers official request & commitment</p> <p>Co-financing approved by EU, France, AFDB</p>
Outputs/ Key Activities	<p>1. <u>Information and Sensitization</u> (a) Better informed Policymakers on conservation agriculture (b) All relevant stakeholders sensitized</p> <p>2. <u>Knowledge sharing</u> (a) IOC information system will be reinforced to become a full fledged regional network (b) Encouraging experience sharing and exchange visits by representatives from farmers' organizations</p> <p>3. <u>Capacity building</u> Centre of excellence created in each of the 4 IOC Member States and Tanzania (not a member state)</p> <p>4. <u>Existing agricultural systems adapt to Climate Change</u> Carrying out CC vulnerability assessments in IOC member states lacking NAPAs, with special focus on target groups</p>	<p>Future agricultural projects in all 6 islands implement environmental conservation measures</p> <p>Operational IOC regional network on conservation agriculture 12 organized workshops, about 64 training sessions and 8 exchange visits by farmers</p> <p>80,000 rural households adopting conservation agriculture About 6-10 partner projects mastering conservation agriculture techniques</p> <p>Commitment and funds to Climate Change Quality of Climate Change vulnerability assessments</p>	<p>Political meetings and donors strategies Policies, plans & programmes</p> <p>Fully operational regional network on CA Usage of website and services by Farmer Organizations and NGOs.</p> <p>Cooperation agreements Financing decisions Project documents</p> <p>Completion of vulnerability assessments</p> <p>Project Reports & Publications</p>	<p>Political commitment</p> <p>Stakeholders interest and motivation</p> <p>Willingness to share information & data</p> <p>Political support</p> <p>Institutional cooperation and coordination at national and regional levels</p> <p>Coherence and coordination among institutions and donors</p> <p>Use of existing land degradation monitoring systems in each Member State as a basis</p>

Soutien de PhytoTrade Africa 2009-2010 – association pour la commercialisation des produits naturels d’Afrique australe

I. Contexte

1. En Afrique australe, le FIDA, comme les autres donateurs, a généralement concentré ses efforts sur la production des petits agriculteurs et sur la commercialisation de leurs produits. Bien que l’agriculture soit une activité économique importante, elle ne suffit pas dans les zones sèches et marginales, où la nécessité d’autres sources de revenus se fait le plus sentir alors que les possibilités d’emploi hors de l’agriculture et dans le petit commerce sont limitées.
2. L’Afrique australe rurale possède pourtant un atout très important mais souvent négligé: sa biodiversité. Près de 60% de la superficie est occupée par la forêt et les espaces boisés, lieux où la diversité des espèces atteint des niveaux exceptionnels. L’Afrique australe possède plus de 30 000 espèces de plantes et compte huit différentes zones de végétation. Cinq d’entre elles sont classées dans la catégorie des zones de forte endémie, ce qui leur vaut une place prééminente sur la carte mondiale des foyers de biodiversité.
3. À l’échelle mondiale, l’exploitation commerciale des produits de la biodiversité (plus souvent appelés produits naturels) est une activité de première importance. Au cours des vingt dernières années, les débouchés des produits dérivés des plantes dans les secteurs des cosmétiques, des produits pharmaceutiques, des aliments et des boissons ont connu une croissance soutenue à deux chiffres, et tout semble indiquer que cette tendance va se poursuivre. Le marché global des produits naturels est estimé à plus de 60 milliards d’USD par an. Le montant global des ventes sur les marchés des soins personnels naturels en Europe et aux États-Unis atteignait quelque 14 milliards d’USD par an en 2007 et devrait, selon les prévisions, dépasser 20 milliards d’USD par an en 2011.
4. Cela offre aux producteurs ruraux d’Afrique australe une nouvelle source potentielle de revenus. Un effort systématique visant à commercialiser les ressources floristiques indigènes de la région pourrait aider les producteurs à bas revenus à:
a) exploiter de nouvelles opportunités économiques et en bénéficier, dans des zones où ces opportunités sont rares, ce qui leur permettrait de sécuriser leurs moyens de subsistance dans les zones rurales marginales; b) devenir des partenaires importants dans un secteur de l’économie mondiale prospère et en expansion; c) exploiter la biodiversité dans leur propre intérêt commercial, évitant ainsi la nécessité de la conversion à des cultures arables tout en parant à la dégradation de l’environnement; et d) réduire leur dépendance à l’égard des cultures arables sensibles à la sécheresse.

II. Justification et pertinence pour le FIDA

5. Les petits producteurs d’Afrique australe disposent de plusieurs avantages concurrentiels très évidents dans le secteur des produits naturels. Ces derniers proviennent en majorité de la savane ou de zones boisées naturelles et, pour que leur commercialisation soit viable, ils doivent être récoltés en grandes quantités: c’est une exigence à laquelle peuvent amplement répondre les terres communales auxquelles les ruraux pauvres ont accès. En outre, la récolte des produits naturels nécessite une main-d’œuvre nombreuse, et cet aspect favorise les producteurs des terres sèches communales par rapport aux planteurs commerciaux. Enfin, le secteur des produits naturels se caractérise par le fait que les consommateurs y sont des partisans convaincus du commerce équitable et des pratiques

environnementales durables, et les communautés rurales africaines sont bien placées pour satisfaire cette exigence.

6. Plusieurs obstacles majeurs doivent être surmontés pour développer ce commerce. Les principaux sont les suivants: a) l'absence d'investissements coordonnés dans l'exploitation de produits naturels adaptés à la production par les petits agriculteurs d'Afrique australe; b) les difficultés non résolues concernant la nécessité d'assurer un approvisionnement continu et sûr, en produits de qualité fiable et régulière, pour créer et soutenir un marché d'exportation; et c) le manque d'aptitude à encourager la demande en produits exotiques naturels, très peu connus sur les marchés d'exportation.
7. En 2001, des ONG de l'ensemble de l'Afrique australe se sont groupées pour relever ces défis. De concert, elle ont abouti aux conclusions suivantes: a) les produits naturels offrent une occasion unique de promouvoir la réduction de la pauvreté et la conservation de la biodiversité dans les zones rurales de la région; b) une approche commerciale du développement durable a plus de chances de réussir qu'une approche dépendant de l'aide; c) pour que la filière des produits naturels profite aux pauvres, il faudra qu'elle soit dès le départ constituée en vue de cet objectif; et d) pour que cette activité soit couronnée de succès, il faudra la pleine adhésion et participation du secteur privé.
8. Depuis qu'elle opère, l'association PhytoTrade a montré de façon concluante: premièrement, qu'il existe des débouchés commerciaux très lucratifs pour les produits naturels récoltés dans la région; deuxièmement, que les communautés rurales pauvres peuvent exploiter ces opportunités et en tirer profit; et, troisièmement, qu'elle a un rôle stratégique et catalytique essentiel à jouer dans le développement de ce marché. Son modèle institutionnel – une approche commerciale au service d'un objectif de développement – est pertinent et porte déjà ses fruits en termes de résultats de recherche, de contrats commerciaux pour ses membres et de revenus pour les récoltants ruraux.
9. En mars 2008, le FIDA a commandité une évaluation de don indépendante, destinée à faire le point des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs généraux de PhytoTrade. Le rapport d'évaluation fournit des données et des analyses qui mettent en relief les résultats obtenus jusqu'ici. Dans sa conclusion, le rapport constate que «la mission de l'association est loin d'être accomplie». Le programme de travail de PhytoTrade pour 2008-2010 comprend la poursuite et l'approfondissement des quatre domaines d'activité établis. Il est probable que de nouvelles modalités institutionnelles seront nécessaires pour surmonter deux difficultés particulières qui sont apparues, concernant: a) les dispositions optimales à établir pour financer les aspects très coûteux de la recherche sur les ingrédients naturels; et b) les moyens les plus économiques de faciliter les activités lucratives des membres sans que PhytoTrade elle-même devienne une entreprise commerciale ou soit perçue comme telle, et sans compromettre les autres fonctions importantes de l'organisation.

III. Le programme proposé

10. L'objectif général du programme est de permettre aux communautés rurales pauvres d'Afrique australe de créer des revenus supplémentaires par l'exploitation durable des produits naturels. Pour y parvenir, le programme s'est posé comme objectif de développer dans la région une filière des produits naturels durable et équitable, fondée sur les ressources naturelles accessibles aux communautés rurales pauvres.
11. Le programme, d'une durée de deux ans, comprendra les quatre composantes principales suivantes:
 - i) recherche et développement portant sur les produits naturels;

- ii) développement du marché des produits naturels;
- iii) développement de la filière des produits naturels; et
- iv) développement institutionnel.

IV. Résultats et bénéfices escomptés

12. Les résultats et bénéfices escomptés sont les suivants:

- i) **Recherche et développement portant sur les produits naturels.** Une gamme de produits naturels aura fait l'objet de recherches, des priorités auront été établies et les produits auront été lancés sur le marché. Cette activité sera évaluée en fonction de l'existence et de l'état d'avancement d'un processus de développement des produits, du nombre de projets de recherche et développement en cours et du nombre de produits qui seront prêts pour un lancement commercial.
- ii) **Développement du marché des produits naturels.** Des débouchés accrus auront été créés pour le commerce des produits naturels d'Afrique australe. Les indicateurs comprendront le niveau de prise de conscience concernant les produits africains au sein du marché, le nombre et la diversité des acheteurs commerciaux de ces produits, le volume et la valeur des ventes, et les progrès accomplis dans la mise en conformité de chaque produit par rapport aux règlements.
- iii) **Développement de la filière des produits naturels.** Une solide filière régionale des produits naturels, comprenant des mécanismes appropriés d'accès et de partage des bénéfices, aura été mise en place pour assurer le commerce équitable et l'exploitation durable des produits naturels africains. Les résultats seront mesurés par des évaluations portant sur la correspondance entre l'offre et la demande relatives aux produits, le nombre et la diversité des producteurs pour chaque produit, le volume et la valeur du commerce passant par la filière, la proportion des produits provenant de sources certifiées, et la mise en évidence de stratégies environnementales durables en matière d'exploitation.
- iv) **Développement institutionnel.** Les producteurs primaires seront représentés et soutenus par une association commerciale forte et active. Les indicateurs porteront notamment sur le nombre de membres participant au commerce, sur les investissements réalisés par les membres dans le secteur des produits naturels, sur les changements positifs apportés à l'environnement réglementaire (aux niveaux local, national et international), sur la proportion des dépenses de base couverte par les recettes propres, et sur l'existence de stratégies appropriées en matière de gestion de la propriété intellectuelle.

V. Modalités d'exécution

- 13. Le programme sera exécuté directement par PhytoTrade Africa, même si nombre de ses impacts seront réalisés par ses membres et par l'intermédiaire de ses nombreux partenaires dans le commerce et dans la recherche et le développement.
- 14. PhytoTrade Africa est une association régionale indépendante à but non lucratif, dotée de la personnalité juridique et enregistrée en Afrique du Sud. C'est une organisation coopérative, issue de la volonté collective de ses membres – associations de producteurs ruraux, coopératives et petites et moyennes entreprises rurales. Elle ne participe pas elle-même directement au commerce des produits naturels, mais facilite l'établissement d'accords commerciaux entre ses membres et ses partenaires commerciaux (avec lesquels elle a signé un protocole d'accord).

15. Le programme sera supervisé annuellement par le FIDA. En outre, des évaluations externes seront commanditées pour les ajustements à mi-parcours et pour l'évaluation terminale.
16. Reconnaissant qu'il est important de disposer d'un programme complet et efficace de suivi de l'impact, le personnel de suivi-évaluation de PhytoTrade supervise un processus systématique de collecte de données qui donne lieu à des rapports internes mensuels et à un rapport annuel détaillé de suivi de l'impact à l'intention du public. En complément, trois études à long terme seront entreprises sur le terrain, en différents endroits de la région, afin de suivre, au niveau des ménages, l'impact produit par la commercialisation des produits naturels.
17. PhytoTrade est bien placée pour contribuer à la mise en œuvre de la stratégie du FIDA en matière de gestion des savoirs. Puisque PhytoTrade est une association coopérative engagée dans une démarche novatrice et essentiellement expérimentale, la production et la diffusion systématique de connaissances nouvelles fait partie intégrante de sa culture institutionnelle. PhytoTrade est devenue un centre de gestion des savoirs très efficace et fortement axé sur l'apprentissage intégré. L'accent sera mis sur la plus large diffusion de ces connaissances, sur leur partage avec les programmes de pays du FIDA et avec d'autres partenaires au sein de réseaux régionaux d'apprentissage appropriés, tels que le SCAPEMA, initiative régionale de renforcement de l'accès au marché et de gestion des connaissances (hébergé par SNV en Ouganda), et FIDAFrique, réseau régional de gestion des savoirs basé à Nairobi.

VI. Coûts et financement indicatifs du programme

18. Le budget du programme est issu du plan stratégique de PhytoTrade pour 2008-2010, avec quelques mises à jour mineures dues à l'identification de nouvelles sources de revenus. Bien que le budget du plan stratégique soit présenté en euros, le présent budget est libellé en USD, au taux de conversion de 1 euro = 1,60 USD.
19. Le coût total du programme s'élève approximativement à 4,6 millions d'USD. Sur ce montant, les sources autres que les donateurs (souscriptions des membres, commissions de vente, remboursements de prêts, missions consultatives et financements par emprunt) fourniront une contribution de 0,8 million d'USD, représentant 18% du total. La contribution envisagée du FIDA sera de 1,2 million d'USD (26%). Les cofinancements du secteur privé, principalement sous forme de contribution aux frais de recherche et de développement, seront de 0,7 million d'USD (16%). Parmi les autres donateurs qui ont déjà confirmé leur contribution figurent la Société financière internationale (Groupe de la Banque mondiale), Hivos, la fondation Doen et l'Union internationale pour la conservation de la nature, pour un montant total de 1,8 million de USD (40%).
20. Le montant total proposé du don du FIDA est de 1,2 million d'USD. Conformément à la stratégie d'autonomie financière de PhytoTrade, cette somme sera versée en début de programme, à raison de 0,8 million d'USD la première année et 0,4 million d'USD la deuxième année.
21. Comme cela a été souligné ci-dessus, les fondateurs de PhytoTrade ont créé cette association dans l'intention spécifique d'en faire un acteur permanent du secteur des produits naturels. Le but ultime est de financer la majeure partie des dépenses courantes par le recouvrement de commissions sur les ventes réalisées par ses membres. Étant donné qu'au cours des dernières années, les ventes sujettes à commission ont augmenté à un rythme constamment supérieur à 60% par an, il s'agit d'un objectif manifestement accessible, qui devrait être atteint en 2015. Dans l'immédiat, toutefois, la dépendance de PhytoTrade à l'égard des donateurs (qui ont financé près de 90% de ses dépenses en 2007) sera réduite par l'adoption d'un ensemble de mesures. Parmi celles-ci, une nouvelle possibilité de cofinancement du

secteur privé sera instituée (portant les investissements privés de moins de 5% en 2007 à plus de 20% en 2010) et les dépenses courantes seront progressivement réduites (en particulier au moyen de compressions de personnel). À mesure que PhytoTrade se rapprochera de la maturité, les dépenses courantes devraient diminuer. La contribution du personnel, principalement occupé à des tâches de développement (par exemple la formation technique et le renforcement des capacités des membres), diminuera à mesure que les activités s'intensifieront et que les membres accumuleront les ressources nécessaires au financement de leur propre formation. Les compressions de personnel entraîneront aussi une diminution des dépenses administratives.

Résumé du budget et du plan de financement

(en milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>FIDA</i>	<i>Partage des coûts et recettes</i>	<i>Secteur privé</i>	<i>Cofinancements d'autres donateurs</i>
Développement de la profession	180	124	116	269
Développement du secteur	180	117	110	263
Soutien des membres	45	27	25	56
Matériel et mobilier	35	24	22	52
Personnel	530	370	337	820
Voyages et frais de déplacement	135	93	82	204
Administration	95	65	58	142
Total	1 200	820	750	1 806

Results-based logical framework

	Objectives-hierarchy	Objectively verifiable indicators	Means of verification	Assumptions
Goal	To enable poor rural communities in Southern Africa to generate supplementary incomes through the sustainable exploitation of natural products (NPs).	<ul style="list-style-type: none"> Increased cash income accruing to communities from production and marketing of NPs. Number of primary producers deriving supplementary cash incomes from NPs. 	<ul style="list-style-type: none"> Members' statistical returns External evaluations 	
Objectives	Development of an enduring and equitable NP industry in Southern Africa based on natural resources accessible to poor rural communities.	<ul style="list-style-type: none"> Quantities of community-derived NPs supplied. Number of products developed and marketed. Value added to NPs within the region. 	<ul style="list-style-type: none"> Members' statistical returns. Commercial partners' reports. 	<ul style="list-style-type: none"> Communities have legal access to primary resources. Communities are willing and able to respond to NP trade opportunities.
Outputs/ Key activities	1. Range of new Southern African NPs researched, prioritised and introduced to the market.	<ul style="list-style-type: none"> Existence and status of product development pipeline process. Number of R&D projects underway. Number of products ready for commercial launch. 	<ul style="list-style-type: none"> Literature lists and research dossiers on pipeline and focal species. R&D reports and product samples. Product profiles and journal reports. 	<ul style="list-style-type: none"> The global trend towards fairly traded natural products from Africa is sufficiently strong to leverage private sector investment in product R&D
	2. Increased market opportunities developed for trade in Southern African NPs.	<ul style="list-style-type: none"> Market awareness levels of products. Number, geographical distribution and sectoral diversity of buyers. Volume and value of relevant NPs sold. Progress towards regulatory requirement. 	<ul style="list-style-type: none"> Market awareness surveys. Purchase/sales records from members. Articles in trade journals and consumer publications, and other relevant media. Trade show reports. 	<ul style="list-style-type: none"> No unexpected legislative restrictions on African imports. International quality specifications attainable for African producers.
	3. Robust regional supply chain with access and benefit-sharing (ABS) mechanisms in place for fair trade, sustainably sourced African NPs.	<ul style="list-style-type: none"> Match between current demand/supply. Number and diversity of producers. Volume and value of annual trade. Proportion of NPs from certified sources. Environmental sustainability strategies. 	<ul style="list-style-type: none"> Order records. Certification records. Minutes of relevant ABS meetings. Documented sustainability strategies. Carbon offset records. 	<ul style="list-style-type: none"> Ongoing viability of NP trade. Existence of relevant certification standards. National legislation allows benefit-sharing arrangements.
	4. Primary producers represented and supported through a strong and active trade association.	<ul style="list-style-type: none"> Proportion of members engaged in trade. Membership renewals. Investments made by members. Positive changes in regulations. Proportion of core costs self-covered. Existence of appropriate intellectual property (IP) management strategies. 	<ul style="list-style-type: none"> Membership records and applications. Annual Reports and Audited Accounts. External consultancy reports (Annual Reviews, evaluations, etc.). Policy and regulations for NP trade. IP management records. 	<ul style="list-style-type: none"> Potential value of NP trade in region large enough to sustain core activities of PhytoTrade. Development partners see continued value in supporting NP commercialisation.

Programme d'appui au partenariat pour la gestion des connaissances en finance rurale – phase II

I. Généralités

1. En septembre 2008, le Conseil d'administration a approuvé un don d'un montant de 1,3 million d'USD pour la deuxième phase du programme d'appui au partenariat pour la gestion des connaissances en finance rurale.
2. Le but d'ensemble de ce programme, d'une durée de trois ans, est d'améliorer les conditions de vie des ruraux pauvres dans la région de l'Afrique orientale et australe en leur facilitant l'accès à des services financiers appropriés et durables.
3. L'objectif de développement du programme consiste à améliorer la prestation, la couverture, l'adéquation et la durabilité des services financiers offerts aux pauvres des zones rurales de la région.
4. Les trois composantes du programme sont les suivantes: renforcement des capacités; gestion des savoirs; recherche et mise en œuvre.

II. Justification

5. Actuellement, la Division Afrique orientale et australe du FIDA réaligne et rationalise son portefeuille de dons afin que les activités soient plus durables, notamment dans le domaine de la gestion des savoirs. Un meilleur partage des connaissances, des données d'expérience et des bonnes pratiques est indispensable pour appuyer les efforts déployés par le FIDA en vue d'accroître l'efficacité, la pertinence et l'efficience des activités de réduction de la pauvreté. Des réseaux thématiques tels que le partenariat pour la gestion des connaissances en finance rurale constituent une assise importante pour un partage des savoirs fructueux aussi bien dans les pays mêmes qu'entre pays de la région.
6. Le FIDA souhaite ancrer le partenariat pour la gestion des connaissances en finance rurale dans une institution de financement rural bien implantée dans la région, afin de renforcer cette institution et d'aller ainsi dans le sens de la durabilité des activités et services fournis au titre du don.
7. Par conséquent, le FIDA demande au Conseil d'administration d'approuver le changement de bénéficiaire du don prévu pour la deuxième phase du programme d'appui au partenariat pour la gestion des connaissances en finance rurale, qui ne serait plus le Kenya Gatsby Trust (KGT) mais l'Association africaine de crédit rural et agricole (AFRACA). L'AFRACA, qui regroupe des institutions financières fournissant leurs services aux populations rurales d'Afrique, a bénéficié de plusieurs dons financés par le FIDA. Elle a démontré sa grande aptitude à atteindre les objectifs déterminés par le Fonds. Elle a pour vocation d'améliorer la situation du financement rural par la promotion de cadres politiques appropriés et d'aider ses membres à fournir à la population rurale des services financiers de qualité et durables. Ces efforts vont dans le sens de la finalité et des objectifs spécifiques de la deuxième phase du programme d'appui au partenariat pour la gestion des connaissances en finance rurale. Le FIDA est convaincu que l'AFRACA sera un partenaire plus solide et plus stratégique pour la mise en œuvre du programme prévu au titre du don. Tous les autres aspects du document de conception du don resteraient tels qu'approuvés par le Conseil d'administration en septembre 2008.

8. L'AFRACA sera responsable – et rendra compte – à titre rétroactif des dépenses engagées par le KGT d'août à décembre 2008 en ce qui concerne les services fournis pour jeter les bases de la deuxième phase du programme d'appui au partenariat pour la gestion des connaissances en finance rurale.

Récapitulatif du budget et du plan de financement
(en USD)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>FIDA</i>
Assistance technique	271 746
Études et ateliers	236 813
Diffusion de modules d'appui	253 725
Salaires	283 725
Dépenses de fonctionnement du bureau	149 429
Matériel de bureau	19 700
Frais de gestion	84 861
Total	1 300 000

